

DELEGATION DE Madame Virginie CALMELS

D-2014/233

**Opération Urbaine Collective de Bordeaux - Tranche 2.
Aides directes à la modernisation des locaux commerciaux
et artisanaux du quartier des Aubiers et réaffectations
budgétaires**

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son Opération Urbaine Collective engagée en octobre 2010, la Ville de Bordeaux met en œuvre des actions d'aides directes aux commerçants et artisans de plusieurs secteurs géographiques ou d'activité, pour les inciter à effectuer des travaux de modernisation de leurs locaux et à renouveler leur matériel de production.

La tranche 2 de l'OUC, comme la tranche 1 précédemment mise en œuvre, prévoit l'attribution d'aides directes constituées de crédits de l'Etat et de la Ville sur la base de différents critères d'éligibilité (type d'activité, nature des travaux d'aménagement, des investissements, montant du chiffre d'affaire) définis par l'Etat et l'ensemble des partenaires de l'OUC.

1. aides à la modernisation pour le quartier des Aubiers

Compte-tenu de l'important effet levier de ce dispositif d'aides directes et de la disponibilité de crédits restants, la Ville a proposé à ses partenaires de l'OUC d'engager une opération d'aides directes en faveur des commerçants du quartier des Aubiers. Cette proposition a été acceptée par le Comité de pilotage OUC du 13 décembre 2013.

A l'issue d'un appel à projet lancé en janvier 2014, trois des huit commerçants du quartier des Aubiers ont déposé un dossier de demande de subvention.

L'Etat prévoit que les demandes de subvention soient étudiées par le Comité de pilotage OUC, co-présidé par la Ville et l'Etat, avant d'être soumis au Conseil Municipal.

Ce Comité de pilotage OUC, réuni le 28 avril 2014, a validé les trois dossiers de demande de subvention déposés, sur la base des critères d'éligibilité définis dans le cahier des charges de l'appel à candidature adressé à l'ensemble des commerçants du quartier.

Le montant des travaux et investissements subventionnés est plafonné à 30 000€ HT par activité. Sur cette base, l'Etat accordera une aide équivalente à 15% des dépenses éligibles hors taxes. La Ville pour sa part abondera à hauteur de 35% des dépenses éligibles hors taxes.

Le montant prévisionnel global des travaux éligibles pour les commerçants des Aubiers s'élève à 55 517,23€ HT. Sur cette base, 27 759€ de subventions pourront être accordés aux commerçants et artisans de la façon suivante :

EXPLOITANT	ETABLISSEMENT	ACTIVITE	ADRESSE	TOTAL DES TRAVAUX HT	MONTANT ELIGIBLE HT	VILLE	FISAC	MONTANT
						35%	15%	SUBVENTIONS
BENSMAINI Abdeslam	BOULANGERIE BENSMAINI	BOULANGERIE	30 rue Charles Tournemire - CC les Aubiers	26 831	26 831	9 391	4 025	13 416
MECHERI Abed	AUBIERS COIFFURE	COIFFURE EN SALON	37 rue Charles Tournemire - CC les Aubiers	23 808	23 808	8 333	3 571	11 904
EL BAKAL Mohamed	DELICE D'ORIENT	BOUCHERIE CHARCUTERIE ALIMENTATION	29 cours des Aubiers	4 878	4 878	1 707	732	2 439
				55 517	55 517	19 431	8 328	27 759

Le versement de ces aides directes sera précédé par la signature, avec chaque commerçant ou artisan, d'une convention d'attribution de subvention signée par Monsieur le Maire et par le représentant légal de l'activité concernée. Le projet de convention type est annexé à la présente délibération.

Cette opération sera financée par la réaffectation de crédits d'autres actions d'aides directes qui n'ont pu aboutir faute de demandes de subvention (aides à la rénovation de locaux vacants dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération du Pass Commerce portée par la Ronde des Quartiers de Bordeaux et aides à l'uniformisation des devantures cours du Chapeau Rouge).

2. réaffectations budgétaires pour les aides directes

Afin de satisfaire les demandes de subvention énoncées ci-dessus, il est nécessaire d'effectuer des transferts de crédit d'investissement correspondants.

Certaines enveloppes n'ont pas été consommées en totalité, les demandes de subventions des commerçants et artisans ayant été moins importantes que prévu (cours de la Marne notamment).

Deux actions d'aides directes (rénovation de locaux vacants par des créateurs d'entreprise dans lieux spécifiques et uniformisation des devantures cours du Chapeau Rouge) n'ont pu être concrétisées faute de demandes. Les budgets concernés peuvent donc bénéficier à d'autres activités.

D'autre part, l'opération d'aide à la modernisation des artisans de bouche, soumise au Conseil Municipal du 29 avril 2013, a généré des demandes de subventions plus importantes que prévu. Une augmentation des crédits de cette action est donc également nécessaire.

L'ensemble de ces réaffectations budgétaires, présentées dans l'annexe 2 ci-jointe, a été proposé et validé par le COPIL OUC du 28 avril 2014.

AIDES DIRECTES - OUC2 - APRES REAFFECTATIONS							
ACTIONS	COUT PREVISI ELIGIBLE HT tranche2	FINANCEMENT (en numéraire)					Etat
		Ville	Taux Ville	Entreprises	FISAC OBTENU	Taux FISAC	
Modernisation des magasins sur la partie haute du cours de la Marne	98 975	24 744	25%	59 385	14 846	15%	terminé
Modernisation des magasins à Saint Michel	193 657	19 366	10%	96 829	77 463	40%	terminé
Modernisation des artisans de bouche indépendants	217 719	67 493	31%	117 569	32 657	15%	terminé
Modernisation des magasins de l'axe Fondaudège/Croix de Seguey	86 824	21 706	25%	43 412	21 706	25%	en cours
Aide pour la modernisation des commerces des Aubiers	55 517	19 431	35%	27 758	8 328	15%	en cours
Aide aux travaux d'accessibilité des personnes en situation de handicap	150 000	47 260	31,5%	80 240	22 500	15%	en cours
TOTAL ACTIONS INDIVIDUELLES HT	802 692	200 000		425 193	177 500		

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- approuver les réaffectations budgétaires pour les actions d'aides directes de la tranche 2 de l'OUC telles que proposées par le Comité de Pilotage OUC du 28 avril 2014.
- accorder et verser les aides directes aux entreprises telles que mentionnées dans la délibération. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours – fonction 94, nature 2042.
- signer, avec les représentants légaux des activités commerciales et artisanales les conventions d'attribution des aides directes dont le projet est joint à la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME CALMELS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, cette délibération porte sur l'Opération Urbaine Collective qui avait déjà été engagée depuis octobre 2010. Il s'agit-là de réaffecter des sommes qui n'avaient pas été dépensées, notamment au profit de 3 commerces situés dans le quartier des Aubiers : une boulangerie, un salon de coiffure et une boucherie-charcuterie.

Ceci a donné lieu à une étude par le comité de pilotage et à un avis rendu favorable le 28 avril dernier.

Les sommes totales s'élèvent à 55.517 euros H.T. sachant que pour chaque commerce on ne doit pas dépasser la somme de 30.000 euros, mais chacun étant inférieur à 30.000 ils sont donc éligibles en totalité : à la part FISAC pour 15% et à la part Ville pour 35%.

La part Ville s'élève à 19.431 euros.

Il est demandé dans cette délibération d'autoriser Monsieur le Maire :

- à approuver les réaffectations budgétaires pour les actions d'aides directes de la tranche 2 de l'Opération Urbaine Collective ;
- à accorder et verser les aides directes aux entreprises telles que mentionnées dans la délibération,
- à signer la convention qui est jointe à la présente délibération.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame l'Adjointe.

M. SOLARI

M. SOLARI. -

Monsieur le Maire, chers collègues, nous ne pouvons que nous féliciter de donner ces subventions à ces commerces qui vont leur permettre de pouvoir être en accessibilité aux termes de la loi du 11 février 2005. Ils en avaient besoin à l'heure actuelle. C'est une bonne chose pour tous. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme BOUILHET

MME BOUILHET. -

Monsieur le Maire, chers collègues, ce dossier est un volet de l'Opération Urbaine Collective en faveur d'aides directes aux commerçants et artisans dans divers quartiers de Bordeaux. Il s'agit-là du quartier des Aubiers. Les aides sont distribuées à 3 commerces.

Sur le fond, aider les commerces bordelais est une bonne chose quand ces derniers subissent de plein fouet la crise et la diminution du pouvoir d'achat de nos concitoyens. Ils se plaignent surtout du poids de la fiscalité locale, notamment les taxes diverses cumulées dont ils sont les victimes. Je pense en particulier à l'ancienne taxe professionnelle, la CFE, que la CUB perçoit.

Vous avez reconnu publiquement à plusieurs reprises que le taux de la fiscalité à Bordeaux était particulièrement élevé. Ceci étant, si plusieurs quartiers de Bordeaux ont été bénéficiaires de ces aides, il en est un qui est dramatiquement oublié c'est celui du Grand Parc. Il suffit de constater l'état de la voirie et des parkings aériens jouxtant la place de l'Europe qui sont dans un état de dégradation avancée. Leur manque d'entretien les a mités de nids de poules et de nombreuses parties sont dégradées du fait du manque de goudron.

Nous avons été par ailleurs saisis par plusieurs commerçants du centre commercial de la place de l'Europe qui se plaignent de la vétusté des installations publiques, du manque de normes et de l'état de leurs commerces.

Dans le cadre de ces aides nous vous demandons de faire une étude sur l'état réel de ce centre et de ses commerces, ainsi que d'en proposer les travaux nécessaires.

N'oublions pas que tout commerce participe à l'activité et au bien être minimum que l'on peut encore espérer trouver dans ces grands ensembles.

M. LE MAIRE. -

Merci. Vous savez l'attention que la Ville porte depuis longtemps à la bonne santé de son commerce de proximité, qu'il s'agisse du commerce de centre ville ou du commerce de quartier, et donc cette opération est tout à fait positive. Elle a aidé de nombreux commerçants. Nous allons continuer dans cette voie.

S'agissant du Grand Parc je voudrais dire à Mme BOUILHET qu'un programme d'ensemble de rénovation du quartier du Grand Parc a été présenté, étudié, concerté. Peut-être n'en a-t-elle pas connaissance. Il va commencer à se concrétiser dans les prochaines années avec notamment la réhabilitation de la salle des Fêtes, l'aménagement d'un parvis entre la salle des Fêtes et la piscine, la réhabilitation des espaces verts, l'ouverture du quartier sur l'extérieur. Bref, une vision d'ensemble de ce quartier.

Le centre commercial de l'Europe a fait l'objet de beaucoup d'attention depuis quelques années. Désormais toutes les cellules commerciales sont utilisées. La description que vous en faites ne correspond plus du tout à la réalité. C'est, je pense, ce que va nous dire Mme CAZALET.

MME CAZALET. -

Absolument, Monsieur le Maire. Je voulais préciser à Madame que nous avons dans le cadre de l'étude urbaine du Grand Parc un projet de réhabilitation globale.

Mais je suis assez étonnée de sa réflexion concernant le centre commercial Europe qui a lui-même été revu par Aquitanis qui en est le bailleur il y a quelques années maintenant. Toutes les surfaces commerciales, comme vous venez très justement de le dire Monsieur le Maire, sont exploitées aujourd'hui. Et je ne pense pas qu'il y ait des problèmes de vétusté les concernant.

Concernant le centre Counord, effectivement celui-ci fait l'objet d'une reconstruction totale par InCité. Le projet est en cours. La reconstruction devrait commencer à voir le jour dans les mois qui viennent.

Quant à la voirie, elle sera reprise également dans le cadre de l'étude urbaine, comme vous le disiez, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

En tout cas le quartier du Grand Parc fait l'objet d'investissements aussi bien des bailleurs sociaux, de la CUB et de la Ville tout à fait significatifs. C'est un des quartiers les plus sympathiques de Bordeaux.

Je mets aux voix cette délibération.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

OPERATION URBAINE COLLECTIVE DE BORDEAUX - TRANCHE 2

Aides à la modernisation des activités commerciales et artisanales du quartier des Aubiers

CONVENTION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du _____, et reçue à la Préfecture de la Gironde le _____,

Et

L'entreprise
à l'enseigne commerciale
Dont le représentant légal est
Créée le ;
Inscrite au registre.....
sous le n°Kbis

IL A ETE EXPOSE :

Par délibération en date du 28 juin 2010, le Conseil Municipal de Bordeaux a approuvé le lancement d'une Opération Urbaine Collective, en partenariat avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde et l'Etat.

Concernant la tranche 2 de l'OUC, le Conseil Municipal de Bordeaux a approuvé son lancement par délibération en date du 28 novembre 2011.

Par décision n° 12-0112 bis du 24 avril 2012, le Ministre en charge du commerce et de l'artisanat a attribué une enveloppe de 139 900 € en fonctionnement et de 194 728 € en investissement, au titre du FISAC, pour le financement des actions de cette tranche 2.

Le Conseil Municipal de Bordeaux a, par délibération du 25 juin 2012, autorisé le Maire à percevoir et reverser les subventions de l'Etat en vue de la mise en œuvre de l'OUC-tranche 2.

La tranche 2 de l'OUC prévoit donc l'attribution d'aides directes (partie investissement du programme) constituées de crédits de l'Etat et de la Ville.

Les aides directes sont affectées selon des critères d'éligibilité (chiffre d'affaire, nombre de salariés, type d'activité, nature des travaux réalisés, situation géographique, ...) définis en priorité par l'Etat et par l'ensemble des autres partenaires de l'OUC et clairement exposés dans les cahiers des charges des appels à candidature adressés à chacun des commerçants et artisans du quartier.

Pour l'action de modernisation des locaux commerciaux et artisanaux du quartier des Aubiers, la contribution de l'Etat s'élève à 30% de la subvention et celle de la Ville de Bordeaux à 70%.

IL A ETE CONVENU :

Article 1 : Activités de l'entreprise

L'entreprise,
sous l'enseigne
située à l'adresse suivante :
développe une activité de.....

Article 2 : projets de l'entreprise

Afin de développer l'attractivité de son activité, le gérant de l'établissement prévoit de réaliser les travaux suivants pour la modernisation de son local d'activité :

.....
.....

(à compléter ou supprimer le cas échéant)

De plus, le gérant de l'établissement envisage d'acquérir du matériel de production lui permettant de développer son activité :
- (nature des achats)

Tableau récapitulatif des travaux et investissements éligibles prévus par l'entreprise, sur la base des devis fournis avec la demande de subvention.

Article 3 : Mise à disposition de moyens

Dans le cadre de la tranche 2 de l'Opération Urbaine Collective, il a été décidé d'apporter à l'entreprise une contribution équivalente à 50% des dépenses hors taxes éligibles prévues, plafonnée à 15 000 € .

Cette subvention d'un montant dese répartit de la façon suivante :

- au titre de la Ville de Bordeaux : €
- au titre de l'Etat : €

Article 4 : Mode de règlement

La subvention prévue à l'article 3 sera versée par la Ville de Bordeaux à l'entreprise sur présentation des factures acquittées (factures signées par le commerçant/artisan faisant apparaître le numéro et la date du chèque de règlement), après la réalisation des travaux et/ou l'achat de matériel tel que prévu à l'article 2.

Le versement sera effectué au compte de l'entreprise dont les références bancaires ou postales sont stipulées ci-dessous :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/OU POSTAL			
Domiciliation :			
Titulaire du compte :			
Adresse :			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB ou RI P

Les factures des travaux et des investissements devront impérativement être adressées à la DEVESUP – Hôtel de Ville – Place Pey Berland – 33 000 Bordeaux avant le 30 juin 2015.

A défaut, le bénéficiaire sera réputé renoncer à percevoir la subvention.

Article 5 : Conditions générales

En contrepartie, l'entreprise s'engage à :

- utiliser les subventions octroyées par la Ville de Bordeaux et l'Etat pour réaliser les travaux et achats énoncés à l'article 2 de la présente convention,
- effectuer les travaux et les investissements indiqués à l'article 2 et transmettre les factures avant le 30 juin 2015,
- déclarer, sous un mois, tout changement d'activité, de domiciliation, ou de gérant,
- restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées ou trop perçues,
- fournir l'ensemble des pièces permettant à la Ville d'apprécier le niveau de réalisation des travaux et des investissements prévus,
- autoriser un représentant de la Ville à pénétrer dans le local commercial ou artisanal pour constater la réalisation des travaux et des investissements déclarés,
- rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les panneaux de chantier, l'aide que lui apportent l'Etat et la Ville de Bordeaux.

Article 6 : Conditions de renouvellement

Le présent contrat d'opération est conclu pour l'action présentée à l'article 2. Toute reconduction tacite est exclue.

Article 7 : Conditions de résiliation

En cas de non-respect par l'entreprise de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 8 : Elections de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,

par l'entrepriseNom.....Adresse.....,

Fait à Bordeaux, en 4 exemplaires, le.....

Virginie Calmels
Adjointe au Maire

.....
Représentant légal,
Entreprise

Annexe 2

OUC TRANCHE 2 - AIDES DIRECTES

BUDGETS INITIAUX								
ACTIONS	Pilotage	COUT PREVISI ELIGIBLE HT	FINANCEMENT (en numéraire)					
			Ville	Taux Ville	CUB	Autres	FISAC OBTENU	Taux FISAC
Modernisation des magasins sur la partie haute du cours de la Marne	Ville	200 000	50 000	25%		159 200	30 000	15%
Modernisation des magasins à Saint Michel		100 000	10 000	10%		69 600	40 000	40%
Modernisation des artisans de bouche indépendants		200 000	40 000	20%		169 200	30 000	15%
Modernisation des magasins de l'axe Fondaudège/Croix de Seguey		100 000	12 500	12,5%	12 500	69 600	25 000	25%
Rénovation des locaux vacants avenue Thiers, cours de l'Argonne, cours Alsace Lorraine, CC Grand Parc		150 000	37 500	25%		119 400	22 500	15%
Aide à l'uniformisation des devantures cours du Chapeau Rouge		50 000	12 500	25%		39 800	7 500	15%
Aide aux travaux d'accessibilité des personnes en situation de handicap		150 000	37 500	25%		119 400	22 500	15%
TOTAL ACTIONS INDIVIDUELLES HT		950 000	200 000		12 500	746 200	177 500	

REAFFECTATIONS VALIDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2012

ACTIONS	Pilotage	COUT PREVIS ELIGIBLE HT	FINANCEMENT (en numéraire)					
			Ville	Taux Ville		Entreprises	FISAC OBTENU	Taux FISAC
Modernisation des magasins sur la partie haute du cours de la Marne	Ville	200 000	50 000	25%		120 000	30 000	15%
Modernisation des magasins à Saint Michel		193 657	19 366	10%		96 829	77 463	40%
Modernisation des artisans de bouche indépendants		159 027	49 421	31%		85 782	23 824	15%
Modernisation des magasins de l'axe Fondaudège/Croix de Seguey		34 853,90	8 713	25%		17 427	8 713	25%
Rénovation des locaux vacants avenue Thiers, cours de l'Argonne, cours Alsace Lorraine, CC Grand Parc		50 000	17 500	35%		25 000	7 500	15%
Aide à l'uniformisation des devantures cours du Chapeau Rouge		50 000	17 500	35%		25 000	7 500	15%
Aide aux travaux d'accessibilité des personnes en situation de handicap		150 000	37 500	25%		90 000	22 500	15%
TOTAL ACTIONS INDIVIDUELLES HT		837 538	200 000			460 038	177 500	

NOUVELLES REAFFECTATIONS VALIDEES PAR LE COPIL OUC DU 28 AVRIL 2014

ACTIONS	Pilotage	COUT PREVISI ELIGIBLE HT tranche2	FINANCEMENT (en numéraire)						Etat
			Ville	Taux Ville		Entreprises	FISAC OBTENU	Taux FISAC	
Modernisation des magasins sur la partie haute du cours de la Marne	Ville	98 975	24 744	25%		59 385	14 846	15%	terminé
Modernisation des magasins à Saint Michel		193 657	19 366	10%		96 829	77 463	40%	terminé
Modernisation des artisans de bouche indépendants		217 719	67 493	31%		117 569	32 657	15%	terminé
Modernisation des magasins de l'axe Fondaudège/Croix de Seguey		86 824	21 706	25%		43 412	21 706	25%	en cours
Aide pour la modernisation des commerces des Aubiers		55 517	19 431	35%		27 758	8 328	15%	en cours
Aide aux travaux d'accessibilité des personnes en situation de handicap		150 000	47 260	31,5%		80 240	22 500	15%	en cours
TOTAL ACTIONS INDIVIDUELLES HT		802 692	200 000			425 193	177 500		

D-2014/234

**Soutien au développement commercial de Bordeaux.
Participation financière de la Ville à l'opération de recherche
d'enseignes et de promotion de l'attractivité commerciale
du territoire. Subvention à la Chambre de Commerce et
d'Industrie de Bordeaux.**

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2010, la Ville de Bordeaux et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux mènent conjointement des opérations de communication destinées à promouvoir l'attractivité commerciale de la ville auprès de nouvelles enseignes nationales et internationales et auprès des promoteurs et investisseurs commerciaux.

Au fil des années, ce programme de recherche d'enseignes, piloté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux s'est enrichi par la mise en œuvre d'actions toujours plus impactantes et par la construction d'un partenariat de plus en plus élargi.

Cette opération compte trois temps forts pour l'année 2014: le SIEC, Visio Commerce et le MAPIC.

En 2010, la Ville de Bordeaux et la CCIB ont décidé de promouvoir les potentialités de développement commercial de la ville par l'animation d'un stand au SIEC, salon parisien organisé au mois de juin et destiné aux professionnels de l'immobilier commercial et aux enseignes nationales et internationales.

Compte tenu de l'intérêt de cette opération (visibilité nationale de Bordeaux sur ce secteur d'activité, contacts directs avec de nouvelles enseignes et avec les promoteurs et investisseurs, concrétisations d'implantations commerciales), cette action a été reconduite chaque année, en associant de nouveaux partenaires au fil des différentes éditions : Euratlantique, des agents immobiliers locaux et des foncières bordelaises. La CUB et le SYSDAU seront également partenaires de l'édition 2014.

Fort de cette expérience, la Ville et la CCIB ont étendu leur démarche de marketing territorial en participant à l'édition 2012 du MAPIC, corolaire du SIEC, qui se tient en novembre à Cannes, et dont la dimension internationale ne cesse de s'affirmer.

L'édition 2013 du MAPIC a permis aux partenaires d'échanger avec 180 contacts sur le stand.

L'opération MAPIC sera renouvelée en 2014 avec les partenaires participants au SIEC.

Entre le SIEC et le MAPIC, un troisième temps fort sera organisé le 2 octobre 2014 à Bordeaux. Une journée entière sera consacrée à l'accueil d'enseignes nationales et internationales qui seront invitées à découvrir les potentialités d'implantation et de développement de Bordeaux et son agglomération. L'édition 2013 de cette journée « Visio Commerce » avait permis d'accueillir 30 enseignes nationales.

Le budget 2014 de cette opération de recherche d'enseignes est équivalent en dépenses à celui de 2013 où elles s'étaient élevées à 90 490€ TTC.

Concernant les recettes, la participation de la Ville reste inchangée à 17 000€, à parité avec la CCIB et la CUB.

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
ACTIONS	MONTANT €	FINANCEURS	MONTANT €
SIEC (juin)	25 000	VILLE DE BORDEAUX	17 000
Bordeaux Visio Commerce (octobre)	5 200	CUB	17 000
MAPIC (novembre)	60 800	CCIB	17 000
		BORDEAUX EURATLANTIQUE	5 000
		SYSDAU	5 000
		Partenaires privés	30 000
TOTAL	91 000	TOTAL	91 000

Le versement de la participation de la Ville sera conditionné à la signature d'une convention entre la Ville et la CCIB (projet ci-joint en annexe), et à la fourniture de toutes les pièces justificatives des dépenses engagées par la CCIB pour ces actions.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à décider le versement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux de la subvention de 17 000 euros présentée ci-dessus, dont le montant sera imputé sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574) ;
- à signer la convention dont le projet est ci-annexé.

ADOPTE A LA MAJORITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Madame Anne WALRYCK

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

MME CALMELS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il s'agit du prolongement d'une subvention.

Depuis 2010 la Ville de Bordeaux et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux mènent conjointement des opérations de communication destinées à promouvoir l'attractivité commerciale de la ville auprès de nouvelles enseignes nationales et internationales et auprès des promoteurs et investisseurs commerciaux.

Trois opérations majeures :

le SIEC qui est un salon parisien qui se tiendra au mois de juin,

le MAPIC qui est une sorte de corollaire du SIEC qui se tient en novembre à Cannes,

et entre ces deux opérations on mène maintenant la journée Visio Commerce depuis 2013. On propose de poursuivre cette action qui se tiendra le 2 octobre 2014.

Dans ce contexte un budget prévisionnel a été présenté pour une somme totale de 91.000 euros.

Il est demandé de valider aujourd'hui la subvention par la Ville de Bordeaux à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux pour un montant de 17.000 euros, et à signer la convention qui est jointe à la présente délibération.

Je reviens juste sur la petite remarque que vous avez faite préalablement. Le budget de la CCI de Bordeaux est en déficit de 1 million pour l'année à venir. Pour répondre à votre objection, Madame.

MME MIGLIORE. -

Je précise que Mme WALRYCK ne participe pas au vote.

M. LE MAIRE. -

Mme JAMET a demandé la parole.

MME JAMET. -

Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe, chers collègues, concernant cette délibération nous avons demandé brièvement la parole pour expliquer notre vote. En effet, nous voterons contre cette délibération pour deux raisons principales.

La première est que cette opération de soutien au développement commercial de Bordeaux vise davantage à soutenir les grandes enseignes commerciales et internationales plutôt qu'à dynamiser le petit commerce de proximité qui nous semble pourtant davantage créateur d'emplois et de convivialité en ville.

Certes, il y a des CCI autres que celle de Bordeaux présentes au SIEC, ou autrement nommé « l'Événement Business Annuel », incontournable des professionnels de l'immobilier commercial ; et pour le MAPIC, à ce jour il comporte beaucoup moins d'institutions.

Pour le MAPIC – sur leur site Internet c'est très mal traduit – nous avons noté qu'ils disent que dans un espace dédié les experts du divertissement présenteront leurs projets, et de démontrer comment le divertissement est devenu une composante essentielle et attrayante pour les zones commerçantes.

Pour ce qui nous concerne le développement du divertissement pour les zones commerçantes ne constitue pas le modèle de société que nous voulons promouvoir.

Enfin la seconde raison pour laquelle nous voterons contre cette délibération est que la CCI de Bordeaux a réalisé en 2012 un résultat d'exploitation excédentaire de 5 millions d'euros. Nous estimons qu'elle peut assumer la dépense de ses frais de salons sur son propre budget, ceci en dépit de la réduction de la dotation de l'Etat. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. GUENRO

M. GUENRO. -

Monsieur le Maire, chers collègues, nous partageons les remarques de nos collègues d'Europe Ecologie les Verts.

Lors du récent « Train des municipales » d'Europe 1 vous avez été interpellé, Monsieur le Maire, par un commerçant bordelais sur l'inflation des baux commerciaux et la difficulté pour les commerçants locaux à trouver des biens abordables.

Nous considérons que la recherche d'enseignes nationales déjà fort présentes à Bordeaux est de nature à renchérir encore un peu plus le prix du foncier commercial et qu'un autre modèle est possible privilégiant l'implantation d'acteurs locaux de façon durable.

Nous voterons par conséquent contre cette délibération.

MME CALMELS. -

J'ajouterai simplement que l'un n'exclut pas l'autre.

Nous sommes vigilants à défendre le petit commerce, le commerce de proximité. Vous savez que Maribel BERNARD qui est Conseiller délégué auprès de moi s'y attèle chaque jour.

En revanche, une fois encore, l'un n'exclut pas l'autre. La recherche de grandes enseignes est aussi un facteur dynamisant. Nous pensons que dans la promotion de l'attractivité de la Ville de Bordeaux on se doit également de s'adresser à ces cibles.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Vote contre ? Les 2 groupes.

Abstentions ?

Je vous remercie.

**SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DES SERVICES DE LA VILLE DE BORDEAUX**

CONVENTION DE PARTENARIAT

>>> <<<

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BORDEAUX

*Opération 2014 de recherche d'enseignes et de promotion de l'attractivité
commerciale du territoire*

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du, et reçue à la Préfecture de la Gironde le

Et

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Pierre GOGUET.

IL A ETE EXPOSE :

Depuis plusieurs années, la CCIB et la Ville de Bordeaux ont mis œuvre des opérations de marketing territorial visant à promouvoir Bordeaux et son fort potentiel de développement commercial auprès des enseignes nationales et internationales ainsi que des promoteurs et investisseurs immobiliers commerciaux.

Ces opérations prennent la forme de rencontres directes avec les opérateurs commerciaux à l'occasion des salons professionnels spécialisés et de journées thématiques à Bordeaux et à Paris.

Compte tenu du succès croissant de ce programme de recherche d'enseignes piloté par la CCIB, il est prévu de poursuivre cette opération en 2014.

Cette année, cette opération s'organisera autour de trois temps forts : le salon SIEC à Paris, la journée Viso Commerce à Bordeaux, et le salon MAPIC à Cannes.

IL A ETE CONVENU :

Article 1 : Objectifs de l'opération de recherche d'enseignes

- Conforter l'attractivité commerciale de Bordeaux
- Renforcer le centre ville dans sa spécificité d'enseignes qualitatives/moyen haut de gamme,
- Susciter des implantations d'enseignes nouvelles et attractives,
- Donner une meilleure lisibilité à l'offre commerciale,
- Attirer et capter une nouvelle clientèle tant nationale qu'internationale,
- Promouvoir tous les atouts du centre ville : le tramway, l'aménagement des quais, les nouveaux sites touristiques, les secteurs du projet urbain, les équipements culturels et sportifs
- Valoriser la ville de Bordeaux et son potentiel économique,
- Mettre en place un partenariat actif avec des acteurs de l'immobilier commercial.

Article 2 : déroulement de l'opération

En 2014, l'opération de recherche d'enseigne s'organisera autour de trois temps forts :

1. La participation au Salon SIEC (18,19 et 20 juin) au CNIT de la Défense

- a. Envoi d'une invitation envoyée aux enseignes nationales et internationales sur la base d'un fichier alimenté par la CCIB et la Ville de Bordeaux pour les convier à rencontrer les opérateurs commerciaux bordelais.
- b. Relances personnalisées par téléphone auprès de chaque enseigne pour obtenir des rendez-vous sur le stand.
- c. Organisation d'un stand animé par l'ensemble des partenaires de l'opération : CCIB, CUB, Bordeaux Euratlantique, SYSDAU, agents immobiliers, foncières commerciales, Ville de Bordeaux.
 - Montage du stand par un prestataire
 - Réalisation d'une plaquette de présentation du potentiel de développement de l'agglomération bordelaise
 - Entretiens avec les enseignes et promoteurs présents. Echanges sur l'offre bordelaise, leurs attentes en matière d'implantation en centre-ville
 - Remise de divers documents : études, outils de communication (présentation du système de géolocalisation des commerces de centre ville), plaquettes présentant la ville de Bordeaux, ses derniers aménagements, les grands évolutions de la ville etc...

2. Organisation par la CCIB d'une journée « Visio commerce » d'accueil des enseignes nationales et internationales dans l'agglomération bordelaise.

- a. Invitation de 300 enseignes environ
- b. Conférence sur le potentiel de développement commercial de Bordeaux et son agglomération
- c. Visites de terrain

3. La participation au Salon MAPIC (9, 20 et 21 novembre) à Cannes

Cette opération sera mise en œuvre selon les mêmes principes organisationnels que la participation au SIEC.

Article 3 : Mise à disposition de moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de la C.C.I.B. :

- une subvention de euros

Au regard du budget prévisionnel (annexé au présent contrat d'opération), la réalisation de cette opération s'élève à 91 000 euros T.T.C.

- des moyens techniques pouvant être mis en place en liaison avec la Cellule des manifestations publiques de la Mairie de Bordeaux.

La C.C.I.B. s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux, subvention et moyens techniques pour contribuer à l'opération décrite aux articles 1 et 2.

Article 4 : Mode de règlement

La subvention prévue à l'article 3 sera versée par la Ville de Bordeaux une fois l'opération réalisée au vu d'un état des dépenses et des recettes certifié exact par le Président de la C.C.I.B. et d'un bilan qualitatif. Le cas échéant, un acompte pourra être versé à hauteur de 50 % de la subvention votée sur présentation soit de contrats conclus avec des prestataires, soit d'un état d'engagement des dépenses certifié exact par le Président de la C.C.I.B. et après signature du présent contrat d'opération.

Le versement sera effectué sur le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux dont les références bancaires ou postales sont stipulées ci-dessous :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/OU POSTAL			
Domiciliation : BNP PARIS BAS			
Titulaire du compte : Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux			
Adresse : 17, place de la Bourse 33000 Bordeaux			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB ou RIP
30004	00320	00022634056	70

Le versement de la subvention municipale ne pourra pas intervenir au-delà d'un délai maximum de 18 mois à compter de la date du vote de la subvention en séance du Conseil municipal.

A défaut, le bénéficiaire sera réputé renoncer à percevoir la subvention et dans le cas où un acompte aurait été versé, la Ville de Bordeaux pourra exercer la répétition des sommes déjà versées.

Article 4 : Conditions générales

La CCIB s'engage

- 1/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2/ à déclarer, sous trois mois, à la Ville, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3/ à déclarer sous trois mois à la Ville de Bordeaux tout changement intervenu dans son conseil d'administration,
- 4/ à ne pas reverser tout ou partie de la ou des subvention(s) à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6/ à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7/ à fournir l'ensemble des pièces permettant d'apprécier le niveau de réalisation de l'opération à la Ville,
- 8/ à rappeler, sur l'ensemble de ses outils d'information et les supports de communication de l'opération, l'aide que lui apporte la Mairie par la présence du logo municipal associé au logo « Osez Bordeaux ». Les logos sont à retirer à la Direction du développement économique de la Ville qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de la C.C.I.B. (affiches, plaquettes, dossiers de presse, ...).

Article 5 : Conditions de renouvellement

Le présent contrat d'opération est conclu pour l'action présentée à l'article 1 pour l'année 2014. Toute reconduction tacite est exclue.

Article 6 : Conditions de résiliation

En cas de non-respect par la CCIB de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de la C.C.I.B.

Article 7 : Contrôle de la Ville

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, la C.C.I.B. s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultats) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 01/03/1984),
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

Article 8 : Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de la C.C.I.B.

Article 9 : Elections de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir

- ⇒ par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- ⇒ par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, 17 place de la Bourse à Bordeaux,

Fait à Bordeaux, en 2 exemplaires, le.....

Virginie Calmels
Adjoint au Maire
Chargé de l'économie, de l'emploi
et de la croissance durable

Pierre Goguet
Président
Chambre de Commerce et
d'Industrie de Bordeaux

D-2014/235

**Convention annuelle 2014 entre la Ville de Bordeaux et
l'Association BGI - Bordeaux Gironde Investissement.
Autorisation. Signature**

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Gironde Investissement, Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde, porte, pour le compte des collectivités territoriales, les actions de promotion du territoire, de prospection et d'accompagnement des projets d'investissements.

Plan d'actions 2014 :

BGI intervient sur deux domaines principaux : la promotion du territoire, la détection / prospection et l'accompagnement des projets.

La mission de promotion économique du territoire de BGI a pour objectif de fournir des éléments de discours économiques, des outils de communication disponibles pour les partenaires et la mise en œuvre du plan d'actions pour prospector des entreprises candidates à l'implantation sur le territoire. Un système de veille économique est également mis en place.

Dans le domaine de la détection et prospection des projets, BGI met en place une équipe dédiée et organisée sur des filières stratégiques :

- Aéronautique – Espace – Défense
- Tertiaire supérieur dont banque, assurances et informatique
- Chimie verte
- Construction durable
- Energies marines renouvelables
- Eolien
- Informatique dont informatique de santé
- Numérique (économie du WEB - Jeux vidéo - Imagerie)
- Photonique
- Santé - Dispositifs médicaux
- Santé – Pharmacie – Biotechnologies
- Nautisme – Refit yacht
- Secteur Viti-Vinicole

Enfin, sur l'accompagnement des projets, BGI a pour mission :

- d'identifier des sites d'implantations en relation avec la profession immobilière et les collectivités territoriales
- d'apporter des réponses concrètes en matière de ressources humaines et de mobilité géographique
- de mettre à disposition une fonction ressources sur les questions liées aux dispositifs d'accompagnement financiers : subventions, fiscalité et exonérations fiscales, financement de la formation...

Résultats 2013 :

En 2013, les missions de BGI ont donné lieu à 39 décisions d'implantation, dont 12 concernent des entreprises à capitaux d'origine étrangère.

En matière d'emplois, les décisions d'implantations correspondent à un prévisionnel de création de 664 emplois à 3 ans.

Vous trouverez en annexe le détail du plan d'actions, le budget prévisionnel et un projet de convention annuelle 2014 qui a pour objet de préciser les obligations de chaque partie et plus particulièrement les modalités de participation de la Ville de Bordeaux au financement du budget 2014 de l'association BGI.

Cette convention s'inscrit dans le droit fil des décisions prises en Conseil d'Administration de BGI en date du 28 novembre 2013.

La participation demandée pour 2014 à la Ville de Bordeaux est de 320 000 euros pour le plan d'actions 2014, se répartissant comme suit : 76 225 euros en cotisation et 243 775 euros en subvention dont, à titre exceptionnel, une subvention de 30 000 euros attribuée pour une action spécifique de promotion dans la perspective de l'accueil à Bordeaux du Congrès Mondial ITS 2015 (Intelligent Transport Systems).

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention annuelle 2014,
- verser la participation prévue au budget primitif 2014, soit 320 000 euros à l'association BGI répartie ainsi :
 - la cotisation, soit 76 225 euros par imputation sur la fonction 9 sous fonction 90 nature 6281,
 - la subvention soit 243 775 euros pour le plan d'actions 2014 par imputation sur la fonction 9 sous fonction 90 nature 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE. -

Car les recettes des CCI subissent le même sort que celles des collectivités territoriales, c'est-à-dire qu'elles sont fortement amputées.

Madame l'Adjointe vous pouvez présenter la 235 : Convention BGI.

MME CALMELS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, vous connaissez tous BGI, Bordeaux Gironde Investissement, qui est une agence de développement économique pour la Ville de Bordeaux et la Gironde, qui vise donc à la promotion du territoire, la détection, la prospection et l'accompagnement des projets.

Nous avons fait passer une délibération avec un détail important du plan d'actions et du budget prévisionnel pour l'année 2014 de BGI.

Ce qui était intéressant et que nous avons discuté en commission c'est le compte rendu de l'action de BGI en 2013. BGI a donné lieu à 39 décisions d'implantations dont 12 concernaient des entreprises à capitaux d'origine étrangère. On a complété la délibération avec la liste des 39 implantations. Vous verrez la variété et la diversité des entreprises qui ont répondu présentes sur notre territoire avec un projet de création de 664 emplois sur les trois prochaines années.

Le budget prévisionnel que vous avez dans les documents requiert une participation de la Ville de Bordeaux à hauteur de 320.000 euros qui se répartiraient en une part cotisation à hauteur de 76.225 euros et une subvention à hauteur de 243.775 euros.

A noter que cette année il y a une part exceptionnelle de 30.000 euros relative à l'action spécifique de promotion dans le cadre du congrès ITS 2015, les Transports Intelligents, que nous aurons la joie d'accueillir à Bordeaux en 2015.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention annuelle et à verser la participation prévue au Budget Primitif 2014.

M. LE MAIRE. -

Nous avons l'ambition de faire de BGI véritablement l'agence de développement de la métropole bordelaise, de la CUB et de la Ville avec la participation de la Région et la participation de la Chambre de Commerce.

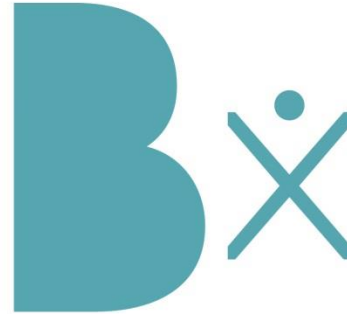
C'est pour nous un enjeu tout à fait important. Il faut que nous mettions davantage en valeur les atouts de la métropole bordelaise si nous voulons attirer de nouvelles entreprises. BGI fait ce travail avec beaucoup de ténacité et des résultats qui méritent d'être salués.

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

Je vous en remercie.

bordeaux
gironde
investissement,



Plan d'action et budget prévisionnel 2014

Ce document intègre les différentes remarques et modifications retenues et adoptées lors des réunions du Conseil d'administration des 27 septembre et 28 novembre 2013.

Projet Bordeaux Gironde Investissement 2014

- 1. L'environnement économique**
- 2. Les actions sur les coûts de structure**
- 3. Les atouts du territoire (attractivité)**
- 4. Les objectifs et leur mesure**
- 5. Le plan d'action**
 - a. Rappel des missions
 - b. Marketing territorial – Promotion de l'image économique de BORDEAUX - GIRONDE
 - c. Détection prospection
 - d. Traitement, accueil et suivi des projets
 - e. Projet de convention Bordeaux Gironde Investissement – O.I.N. BORDEAUX EURATLANTIQUE
- 6. Projet de budget**
 - a. Recettes prévisionnelles
 - b. Présentation analytique des dépenses

Annexes

1. Programme « Jeunes ambassadeurs »
2. Action auprès des prescripteurs en France et à l'étranger
3. Organigramme Bordeaux Gironde Investissement
4. Fiches sectorielles (document séparé)

Projet BGI 2014 – 1 - L'environnement économique

Des faiblesses

- ✓ Une attractivité de la France en repli.
- ✓ 3^{ème} destination européenne pour les IDE (décisions) derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne
5^{ème} position pour le nombre d'emplois annoncés.
- ✓ Difficulté à attirer les investissements en provenance des pays émergents.

Des atouts

- ✓ **Mais une capacité entreprendre, une créativité reconnue et une stabilité politique**
- ✓ **Un maintien des décisions d'implantations industrielles notamment américaines**
- ✓ *« Un dynamisme des grandes agglomérations dont les stratégies de développement économique et de promotion des territoires témoignent de l'efficacité des solutions locales au service d'une attractivité nationale » (EY – Baromètre de l'attractivité - France 2013 »)*
- ✓ **Une attractivité réelle qui peut s'appuyer sur les entreprises à capitaux étrangers déjà implantées**, celles qui sont implantées en Gironde sont une catégorie de comptes clés à rencontrer régulièrement

Mais aussi

- ✓ Une concurrence toujours vive entre les métropoles et les régions européennes.
- ✓ Une coopération entre les principales agglomérations françaises hors Paris.
- ✓ Une coopération et un échange de bonnes pratiques dans le cadre du réseau « Invest in Aquitaine ».
- ✓ Une situation économique Aquitaine globalement moins impactée par la crise que de nombreuses régions (résistance sur les emplois industriels notamment) qui devrait permettre un rebond plus rapide en cas de reprise économique confirmée.

Projet BGI 2014 – 2 – Les actions sur les coûts de structure

Compte tenu de la situation économique globale, des tensions prévisibles sur les budgets de nos partenaires et des incertitudes pesant sur les affectations futures des fonds FEDER (programme 2014 - 2020), le Conseil d'administration de BGI a demandé que soient mises en œuvre un certain nombre de décisions permettant de diminuer le poids des dépenses improductives et que des actions soient engagées pour alléger la masse salariale.

Au-delà de la réorganisation interne en vue d'une amélioration de notre efficacité, les mesures suivantes ont été prises :

- La demande formulée par la CCIB de libérer les locaux du 2 place de la Bourse destinés à une nouvelle utilisation a été l'occasion d'un **déménagement au 15 quai Louis XVIII** qui permettront d'obtenir en année pleine, une économie d'environ 20% sur ce poste budgétaire. Ce déménagement a toutefois nécessité quelques investissements (câblage, quelques cloisonnements et investissements acoustiques) qui ont été financés :
 - par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux qui a accepté de reprendre les investissements réalisés dans ses locaux à leur valeur comptable, soit 30 000 € ;
 - par un prélèvement sur notre fonds de réserve.
- **Actions sur le principal poste de dépenses : la masse salariale**
 - Fin 2012, deux postes n'ont pas été reconduits : poste réceptionniste (CDD reconduit) et poste d'assistante du département Marketing Communication (départ négocié à l'initiative du salarié), les coût induits ont été pris en charge sur le budget 2012.
 - Départ à la retraite négocié du titulaire du poste de Directeur Adjoint : un coût qui impacte le budget 2013 ainsi que le résultat comptable par prélèvement sur le fonds de réserve mais qui pour les années futures, représente une économie significative car ce poste ne sera pas remplacé.
 - Départ d'un prospecteur senior à la mi-octobre qui sera remplacé au 1^{er} janvier 2014 par le recrutement en CDD d'un prospecteur junior.

Projet BGI 2014 – 3 - Les atouts du territoire (attractivité)

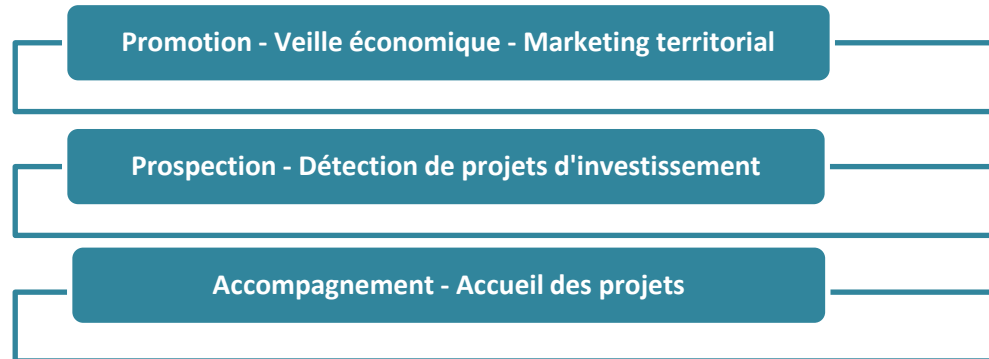
- **Une métropole dynamique**, en croissance, la présence de services rares associés à une croissance démographique : tous les éléments pour que Bordeaux devienne une métropole d'équilibre du Sud-Ouest européen
- **Un territoire de projets :**
 - En **Recherche & Développement** : Plan Campus – université d'excellence, laboratoires et initiatives d'excellence, une R&D reconnue internationalement dans des domaines clés : mathématiques, neurosciences, cardiologie et oncologie, nouveaux matériaux, optique photonique, interface homme-machine, ...
 - **Dynamique urbaine** : projets BORDEAUX EURATLANTIQUE (Opération d'intérêt national), projet 50 000 logements pour accueillir un million d'habitants en 2030
 - **Amélioration des infrastructures** : autoroutières - Ligne à grande vitesse Bordeaux Paris (2h en 2017) - troisième phase du tramway
- **Une économie diversifiée** reposant sur des filières dynamiques, technologiques et intégrées dans la mondialisation :
 - Aéronautique – Espace – Industrie de défense
 - Optique – Photonique – Technologies Lasers
 - Economie Numérique
 - Activités liées à l'économie et l'industrie de la santé
 - Activités tertiaires au standard international (Banques, Assurance, Conseil, Audit, ...)
- Un **cadre de vie d'une qualité exceptionnelle**, de plus en plus recherché notamment par les activités technologiques et tertiaires

Projet BGI 2014 – 4 – Les objectifs et leur mesure (1)

Rappel des principes stratégiques pour la période 2013 - 2015

Les mots clés de notre action « **PROMOUVOIR - PROSPECTER – ACCOMPAGNER** »

>> Une organisation verticale par métier et transversale par projet



>> Une organisation reposant sur la valorisation d'expertises

- Une approche Marketing /Promotion visant à appréhender l'intégralité de l'offre territoriale à l'aune des attentes des prospects et prescripteurs économiques et à mettre à disposition des partenaires, les éléments d'une colonne vertébrale d'arguments économiques (actualisés, mis en forme et accessibles).
- Une approche par filière (filières stratégiques et filières émergentes ou secondaires) : renforcement de l'expertise sectorielle sur les cibles retenues en s'appuyant sur des groupes projets constitués avec les partenaires concernés et regroupant les personnes en capacité à identifier les entreprises cibles.
- Le renforcement des expertises clés pour l'accompagnement des projets :
 - Foncier et immobilier
 - Dispositifs d'accompagnements financiers
 - Prise en compte de la dimension « Ressources humaines » : formation – mobilité

>> Un redéploiement partiel des effectifs en optimisant les fonctions supports au profit des processus créateurs de valeur.

>> Une volonté de valoriser les informations collectées auprès de nos différents partenaires → création d'une fonction transversale d'alerte (intelligence économique).

Projet BGI 2014 – 4 – Les objectifs et leur mesure (2)

OBJECTIFS PROPOSÉS	
FILIERES STRATEGIQUES 25 à 30 décisions – 750 emplois	AUTRES FILIERES 10 à 12 décisions – 350 emplois
dont 2 à 3 centres de Recherche / Développement	
dont 1 signature d'envergure internationale	
6 000 à 8 000 m ² de bureaux pour des activités tertiaires nouvellement implantées	

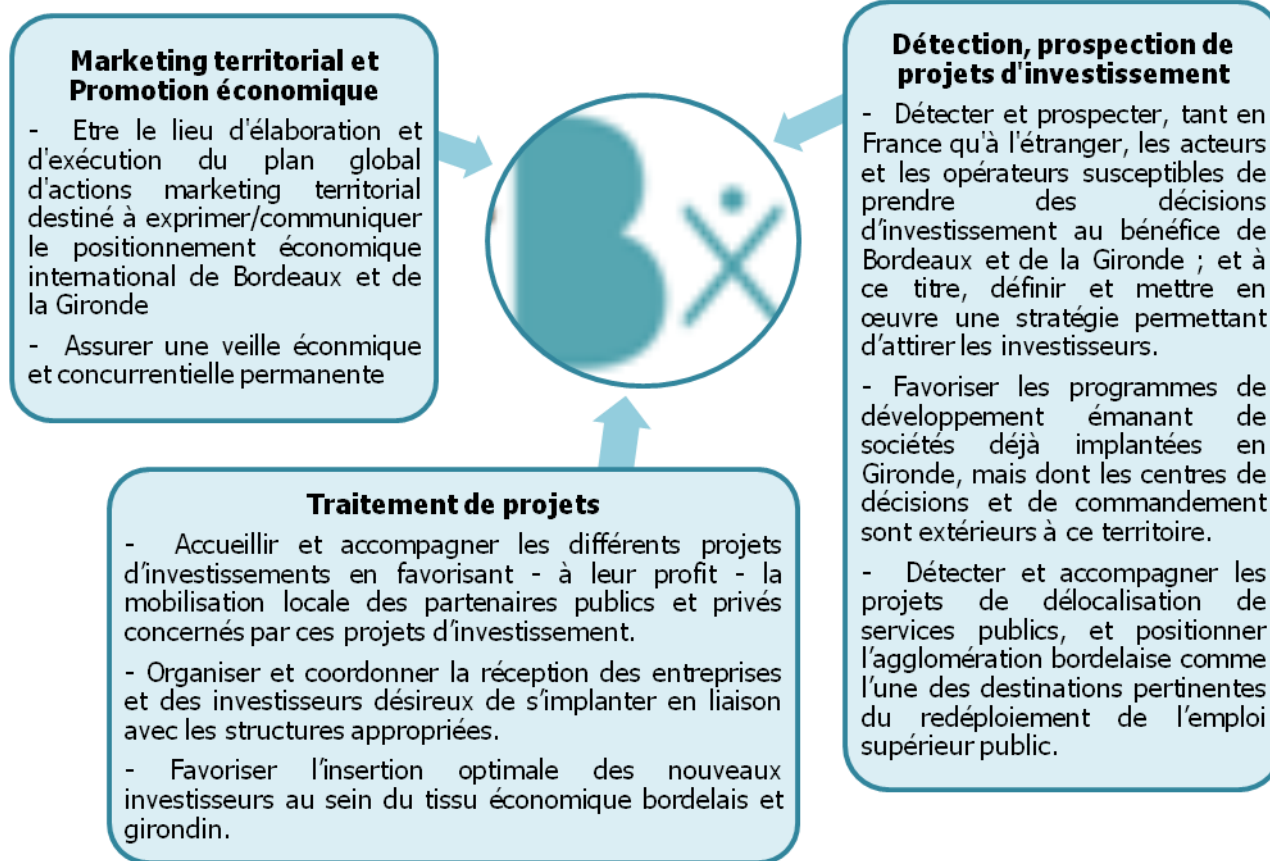
Le travail effectué depuis de nombreuses années au sein de BGI permet aujourd'hui de disposer d'indicateurs de mise en œuvre des moyens (indicateurs repris en partie dans les fiches sectorielles) :

Prises de contact « prescripteurs » (1)
Entreprises rencontrées
Comptes clés visités

Dossiers ouverts (projets identifiés)
Décisions obtenues
Emplois annoncés

(1) Cette notion de prise de contact prescripteurs prendra une nouvelle dimension en 2014 par la mise en œuvre d'une action systématique de rencontre avec la représentation française dans les villes où l'AFII est implantée et à Paris auprès des ambassades des principaux pays de l'OCDE (voir détail en annexe).

Projet BGI 2014 – 5a – Plan d'action : rappel des missions



Projet BGI 2014 – 5b – Marketing territorial – Promotion de l’image économique de BORDEAUX - GIRONDE (1)

Enjeux :

Notoriété économique en deçà des résultats et du potentiel économique du territoire.



Renforcer l’image économique par une promotion volontariste et promouvoir une offre territoriale en phase avec les aspirations et critères internationaux

- Affirmer sa position de métropole économique européenne
- Plébisciter le territoire du Futur
- Renforcer sa position de leadership sur l’Arc Atlantique
- Développer notre offre territoriale auprès des investisseurs

Actions :

1. Une campagne image orientée aéroports nationaux et internationaux,
2. Le renforcement des relations presse économique/spécialisée
3. Le développement d’une communication digitale
4. L’animation des relais économiques, investisseurs, leaders d’opinion et prescripteurs économiques.

Projet BGI 2014 – 5b – Marketing territorial – Promotion de l’image économique de BORDEAUX - GIRONDE (2)

1 – Communication image : une filière prioritaire retenue - SYSTEMES DE TRANSPORTS INTELLIGENTS - avec une communication associée à des moments clés.

Dans la perspective de l’accueil à Bordeaux du « INTELLIGENT TRANSPORTS SYSTEMS WORLD CONGRESS 2015 », Bordeaux Gironde Investissement, à la demande de ses financeurs, concentrera ses efforts sur la promotion de l’expertise aquitaine et en partenariat avec ITS France, du projet ITS Bordeaux 2015 à l’occasion :

- du congrès européen sur les ITS : HELSINKI (Finlande) - juin 2014
- du congrès mondial sur les ITS : DETROIT (Etats Unis) - septembre 2014

Cette opération mobilisera sur différentes lignes budgétaires de BGI, un montant de l’ordre de 240 000 € couvrant les dépenses de location et d’aménagement des stands, la réalisation de documents promotionnels adaptés et l’organisation d’évènements et d’actions ciblées de promotion sur les salons.

Projet BGI 2014 – 5b – Marketing territorial – Promotion de l’image économique de BORDEAUX - GIRONDE (3)

2 – Communication digitale

Animation et développement de la « communauté » par les réseaux sociaux.

Coût : 35 k€ (+ 2/3 pers. BGI)

3 – Communication relations publiques, lobbying

a) Rencontre des prescripteurs : Ambassades , Consulats, CCI à l’étranger et bureaux AFII.....

Coût : 35 k€ (budget récurrent BGI)

b) Création du programme « Jeunes Ambassadeurs de Bordeaux » (université, grandes écoles)

Coût : 25 k€ (budget récurrent BGI) + un mi-temps Bordeaux Gironde Investissement

4 – Supports promotionnels / outils

- Conception d’une ligne graphique pour infographie et site internet.
- Mise en place d’une vidéothèque comprenant des photos d’entreprises, laboratoires... et des vidéos d’acteurs économiques ou de sujets d’actualités (interviews de 1’30 environ).
- Réalisation d’un clip : une histoire courte un peu décalée pour développer du buzz (du « bruit ») autour de la diffusion de ce clip sur les chaînes et les réseaux sociaux.
- Réalisation d’une ligne graphique et des éléments pour les présentation PREZI.
- Réalisation de supports promotionnels et impression.

Projet BGI 2014 – 5c – Plan d’action « Détection - Prospection »

Identification des cibles de prospection ...

Concentrer les actions de détection et de prospection des projets sur les domaines (filiales ou technologies) identifiés en 2013 et qui demeurent en correspondance avec les atouts et les potentiels du territoire Bordeaux Gironde.

Les fiches sur ces filiales sont intégrées en annexe (document séparé)

FILIERES STRATEGIQUES

Aéronautique – Espace – Défense
Systèmes de transports Intelligents
Tertiaire supérieur dont Banques, assurances et informatique
Chimie verte
Construction durable
Energies marines renouvelables
Eolien

Informatique

Numérique (économie du WEB - Jeux vidéo - Imagerie)

Photonique

Santé - Dispositifs médicaux - Pharmacie – Biotechnologies -
informatique de santé

FILIERES EMERGENTES OU SECONDAIRES

Nautisme – Refit yachts

Secteur Viti-Vinicole

Une méthodologie d’approche qui repose sur une identification des cibles en s’appuyant notamment sur les connaissances et réseaux des membres des groupes projets et sur une approche des cibles, une prise de contact et une définition des activités de suivi faisant l’objet d’un reporting suivi et régulier.

Comme pour 2013, des fiches sectorielles ont été élaborées, en collaboration avec nos partenaires, présentées lors du Conseil d’administration du 28 novembre.

Cette activité de Détection – Prospection **procure des résultats multiples** : dossiers d’implantation, de développement ou de relocalisation, contrats de sous-traitance ou de maintenance, formations stratégiques, contrats de Recherche & Développement, développement d’activités logistiques, apports d’affaires pour les sociétés de services .

Projet BGI 2014 – 5d – Plan d'action « accueil et suivi »

Une fonction « ressources »

Implication dans le traitement des dossiers identifiés par l'équipe prospection par le renforcement en 2013 des expertises dans les domaines suivants afin de répondre :

- **Aux besoins fonciers et immobiliers** : identification de sites d'implantations en relation avec la profession immobilière et les collectivités territoriales sur cette question.
- **Aux attentes des investisseurs en matière de ressources humaines** (compétences disponibles, rémunérations, outils de formation...) **et de mobilité géographique** (participation à l'accompagnement de la mobilité collective, information sur les dispositifs d'accueil existants).
- Aux besoins internes en matière de financement des projets par la mise à disposition d'une fonction ressources sur les questions liées aux dispositifs d'accompagnement financiers : subventions, fiscalité et exonérations fiscales, financement de la formation, ...

.... au bénéfice de l'ensemble des projets traités par BGI

Une fonction « traitement »

Prendre en charge les différents projets susceptibles de s'implanter sur le territoire Bordeaux Gironde.

- projets relevant des filières prioritaires ou émergentes identifiées
- traitement des sollicitations spontanées ou portées à la connaissance de BGI par les réseaux et les partenaires

..... qui participe par sa connaissance fine du territoire et de ses acteurs, à l'analyse permanente des forces, faiblesses, menaces et opportunités affectant le territoire et fait donc intégralement partie du développement souhaité de cette fonction « alerte ».

Projet BGI 2014 – 5e – Convention BGI / Bordeaux Euratlantique

Convention BGI / Bordeaux Euratlantique dont le contenu est en cours de finalisation.

L'Etablissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique s'est rapproché de Bordeaux Gironde Investissement. Une convention de partenariat est en cours de finalisation. Elle portera sur la période 2014 - 2016 pour un montant annuel de 50 000 €

Cette convention a pour objectif, au-delà de l'intégration de l'offre de Bordeaux Euratlantique dans la proposition faite aux investisseurs chaque fois que cela apparaît pertinent, de répondre à une double préoccupation de l'EPA :

❑ **Actions de promotion de l'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL**

- **Accompagner l'EPA dans l'organisation d'une manifestation promotionnelle** à l'occasion de la Fête du vin à Bruxelles (septembre 2014) ;
- **Collaborer à la réalisation de deux plaquettes** promotionnelles sur les activités tertiaires et le numérique dans la perspective de la tenue du MIPIM.

❑ **Actions liées à la création du WORLD TRADE CENTER BORDEAUX AQUITAINE**

- Le portage de cette opération a été transféré avec l'accord de l'Etat (principal financeur) de BGI à l'Etablissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique.
- Parmi les services et les missions que doit assurer un WTC, l'Etablissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique sollicitera BGI en fonction de ses capacités et de ses ressources documentaires sur les domaines suivants :
 - Informations économiques
 - Accueil de délégations étrangères
 - Opportunités d'affaires
 - Accueil d'investisseurs et accompagnement à l'implantation

Projet BGI 2014 – 6a – Projet de budget : recettes prévisionnelles

RECETTES PREVISIONNELLES 2014

FINANCEURS	BUDGET 2014	SUBVENTION	COTISATION
REGION	332 352	256 127	76 225
DEPARTEMENT	188 565	112 340	76 225
CCIB	310 000	233 775	76 225
CUB	452 000	375 775	76 225
MAIRIE DE BORDEAUX	320 000	243 775	76 225
F E D E R	390 000	390 000	
OIN	50 000	50 000	
ADHESIONS	90 000		90 000
TOTAL	2 132 917	1 661 792	471 125

Projet BGI 2014 – 6b – Projet de budget : dépenses prévisionnelles

DEPENSES PREVISIONNELLES 2014	
1 - TFSE (Travaux, fournitures, services extérieurs)	347 415
1-1 : Consultants "marketing / communication	115 651
1-2 : Manifestations / Evenementiels	216 700
1-3 : Impression, réalisation documents promotionnels	11 200
1-4 : Site Internet	3 864
2 - FRAIS GENERAUX DE FONCTIONNEMENT	160 630
2-1 : Loyer et charges	91 456
2-2 : Honoraires de fonctionnement (comptabilité, finances, informatique)	29 730
2-3 : Autres charges de fonctionnement (fournitures diverses)	39 445
3 - FRAIS DE SALAIRES	1 441 659
3-1 : Salaires bruts	895 319
3-2 : Charges sociales patronales	521 040
3-3 : Autres charges salariales	25 300
4 - FRAIS DE MISSIONS ET DE RECEPTION	129 150
4-1 : Accueil /animation des réseaux	33 000
4-2 : Missions	70 000
4-3 : Vie Associative	5 700
4-4 : Déplacements locaux	20 450
5 - TRADUCTIONS, INTERPRETARIAT	7 200
6 - POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	20 633
7 - COTISATIONS DIVERSES	1 230
8 - DOCUMENTATION, BASES DE DONNEES	15 000
9 - INVESTISSEMENTS	10 000
TOTAL	2 132 917

ANNEXES

- Programme « Jeunes ambassadeurs »
- Action auprès des prescripteurs en France et à l'étranger
- Organigramme Bordeaux Gironde Investissement
- Fiches sectorielles (document séparé)

Projet BGI 2014 – Annexe 1 - Programme « Jeunes Ambassadeurs »

Les Jeunes Ambassadeurs de Bordeaux-Gironde

Bordeaux-Gironde Investissement propose de préfigurer, puis de mettre en place et animer un dispositif d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers de haut niveau dans la vie économique et culturelle de Bordeaux.

La constitution d'un réseau de « Jeunes Ambassadeurs » de la région de Bordeaux à travers le monde devrait permettre à moyen et à long terme de contribuer au rayonnement international et à l'attractivité du territoire de Bordeaux-Gironde.

Les étudiants étrangers inscrits dans les grandes écoles ou universités de Bordeaux pourront, dans certaines conditions (étudiants francophones, en fin de cursus, avec un projet professionnel à vocation internationale) être parrainés sur une période de 6 mois (octobre à avril) par un chef d'entreprise ou un cadre dirigeant dont l'activité est en relation avec les études du jeune étudiant.

Cette relation privilégiée, basée sur le principe de réciprocité, permettra à l'étudiant étranger une meilleure intégration dans la vie économique, sociale et culturelle de Bordeaux-Gironde (visite de l'entreprise, rencontre des acteurs du marché). De retour dans son pays d'origine, il deviendra garant de l'image de son territoire d'accueil durant ses études supérieures et favorisera les contacts et partenariats internationaux.

Le parrain, par ce biais, participe à l'image internationale de son entreprise mais aussi au rayonnement de Bordeaux et de la Gironde à l'étranger, et intègre un réseau d'hommes ouverts sur le monde, en lien avec les grands acteurs académiques, le monde consulaire et les pouvoirs publics, les entreprises exportatrices...

Un programme évènementiel organisé par BGI (rencontres avec des acteurs économiques, politiques ou institutionnels, scientifiques, culturels...) animera le réseau durant les 6 mois de la promotion.

Le premier semestre de l'année 2014 permettrait (équivalent d'un mi-temps d'un chef de projet BGI) d'aller rencontrer les équipes de coordination des réseaux Rhône-Alpes et Alsace, de sensibiliser les collectivités et institutions locales, de définir le programme évènementiel, de sélectionner et convaincre les grandes écoles de devenir partenaires, d'identifier des parrains... de façon à lancer la première promotion à la rentrée 2014. L'objectif serait pour la première année, de constituer un groupe minimal de 30 jeunes ambassadeurs, et de prévoir une montée en puissance pour les années suivantes.

- La région Rhône Alpes, précurseur d'un programme de jeunes ambassadeurs, compte depuis son lancement en 1999, 1650 jeunes ambassadeurs répartis dans 80 pays, 20 établissements d'enseignement supérieur et plus d'une centaine d'entreprises (TPE, PME/PMI, grands groupes) et organismes (associations, collectivités territoriales) partenaires du programme.
- La Région Alsace a suivi l'exemple et accueille chaque année, depuis 10 ans, plus d'une centaine d'étudiants étrangers en master de grandes écoles à Strasbourg, et s'appuie sur 12 grandes écoles et instituts partenaires.

Projet BGI 2014 – Annexe 2 – Action « Prescripteurs »

Prescripteurs en France

- ❑ Aller à la rencontre des Ambassades des principaux pays de l'OCDE (USA - Canada - Royaume-Uni - Belgique - Pays Bas - Allemagne - Pays Bas - Suède - Suisse - Italie - Espagne - Portugal - Japon - Corée - Turquie (objectif : 10 /15 en 2014).
- ❑ Réunion annuelle avec les consuls bordelais représentant ces pays à Bordeaux, complétée par des rencontres bilatérales.
- ❑ **Objectifs poursuivis :**
 - Sensibilisation aux atouts de Bordeaux -Gironde,
 - Obtention d'informations sur les projets d'investissement,
 - Organisation éventuelle de programmes économiques pour les Ambassadeurs en coopération avec les partenaires locaux,
 - Contribution au maintien des consulats dont la présence pourrait être remise en cause (fonction alerte).

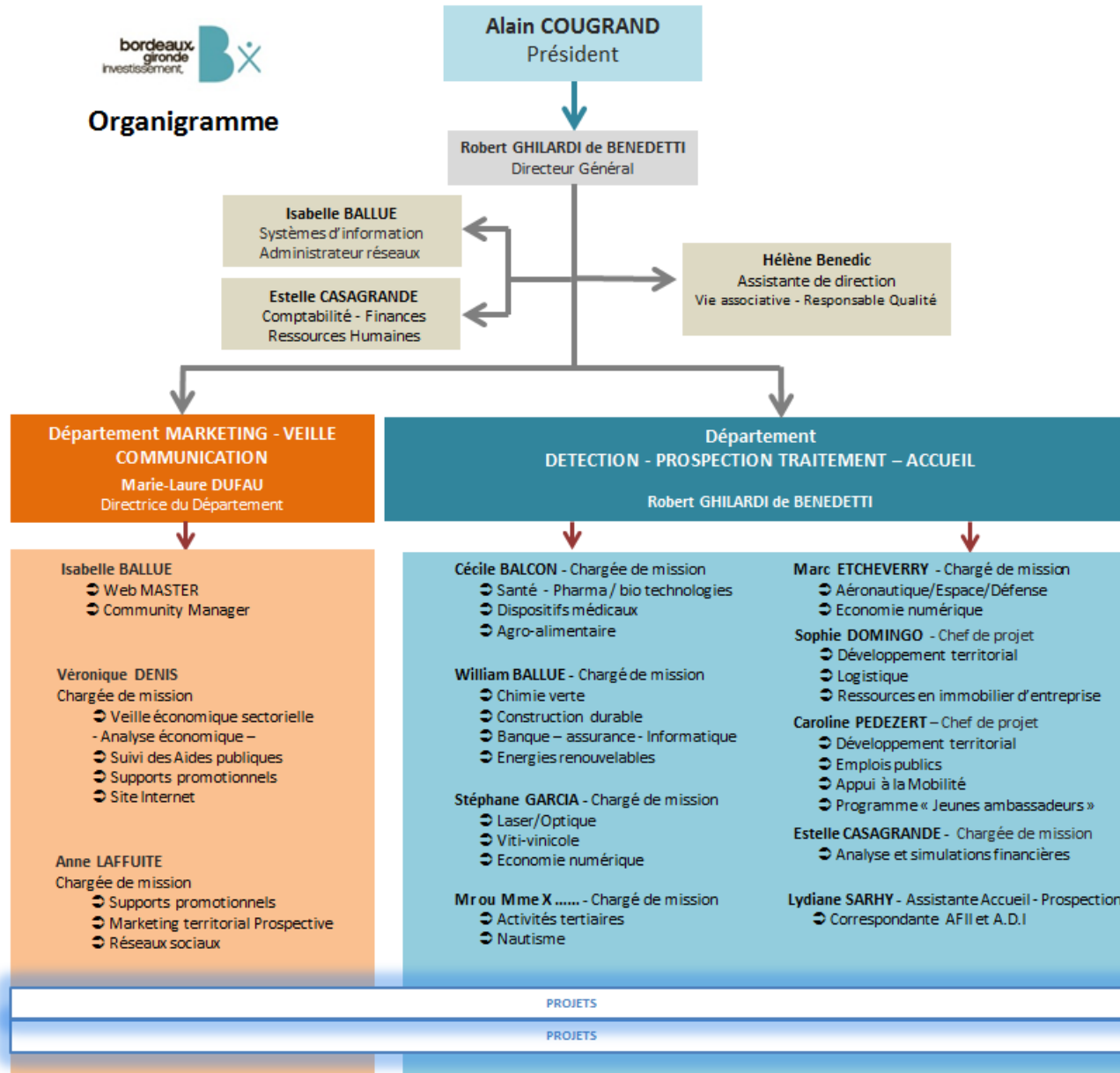
Prescripteurs à l'étranger

- ❑ **Dans les villes disposant d'un Bureau AFII :** Diffuser un discours Bordeaux Gironde auprès des principaux bureaux correspondant à nos cibles de prospection, rencontrer systématiquement :
 - Responsable AFII
 - Ambassade (Missions économiques) et/ou Consulat
 - CCI française dans le pays
 - 1 à 2 associations professionnelles
- ❑ **Une mission Amérique de Nord :** New-York, Toronto – Montréal, San Francisco, Chicago,
- ❑ **2/3 missions Europe :**
 - Madrid (Espagne Portugal) - Milan (Italie)
 - Londres (UK = Irlande) - Bruxelles
 - Düsseldorf (Allemagne - Suisse - Autriche) - Stockholm (Pays scandinaves)

Projet BGI 2014 – Annexe 4 – Organigramme BGI



Organigramme



**CONVENTION DE PARTENARIAT 2014
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX
ET BORDEAUX GIRONDE INVESTISSEMENT**

Entre Monsieur Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du, et reçue à la Préfecture le,

Et Monsieur Alain COUGRAND, Président de Bordeaux Gironde Investissement, autorisé par délibération du Conseil d'Administration du 28 novembre 2013,

Exposé

La politique générale d'aide aux associations de la ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'association BGI – Bordeaux Gironde Investissement, domiciliée 15 Quai Louis XVIII à Bordeaux, dont les statuts ont été modifiés et approuvés le 11 janvier 2013 et dont la déclaration de modification a été reçue en Préfecture de la Gironde le 12 avril 2013, exerce une activité de promotion économique de Bordeaux et de la Gironde, présentant un intérêt communal propre,

Il a été convenu :

Article 1 – Activités et projets de l'association

Bordeaux Gironde Investissement intervient sur deux domaines principaux : la promotion du territoire, la détection / prospection et l'accompagnement des projets.

La mission de promotion économique du territoire de BGI a pour objectif de fournir des éléments de discours économiques, des outils de communication disponibles pour les partenaires, et la réalisation d'argumentaires ad'hoc pour les actions de prospection. Un système de veille économique est également mis en place.

Dans le domaine de la détection et prospection des projets, BGI met en place une équipe dédiée et organisée dans le domaine de l'industrie et du tertiaire :

- Aéronautique – Espace – Défense
- Tertiaire supérieur dont banque, assurances et informatique
- Chimie verte
- Construction durable
- Energies marines renouvelables
- Eolien
- Informatique dont informatique de santé
- Numérique (économie du WEB - Jeux vidéo - Imagerie)
- Photonique
- Santé - Dispositifs médicaux
- Santé – Pharmacie – Biotechnologies
- Nautisme – Refit yacht
- Secteur Viti-Vinicole

Enfin, sur l'accompagnement des projets, BGI a pour mission :

- d'identification de sites d'implantations en relation avec la profession immobilière et les collectivités territoriales
- d'apporter des réponses concrètes en matière de ressources humaines et de mobilité géographique
- de mettre à disposition une fonction ressources sur les questions liées aux dispositifs d'accompagnement financiers : subventions, fiscalité et exonérations fiscales, financement de la formation ...

Le plan d'actions pour 2014 est annexé à la présente.

Article 2 – Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association BGI – Bordeaux Gironde Investissement, dans les conditions figurant à l'article 3 :

⇒ une participation de 320 000 € (TROIS CENT VINGT MILLE EUROS) pour l'année civile 2014 répartie de la façon suivante :

- 76 225 € (SOIXANTE SEIZE MILLE DEUX CENT VINGT CINQ EUROS) de cotisation,
- 243 775 € (DEUX CENT QUARANTE TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS) en subvention dont, à titre exceptionnel, une subvention de 30 000 € (TRENTE MILLE EUROS) attribuée pour une action spécifique de promotion dans la perspective de l'accueil à Bordeaux du Congrès Mondial ITS 2015 (Intelligent Transport Systems).

Article 3 – Conditions d'utilisation de l'aide

L'association BGI – Bordeaux Gironde Investissement, s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux, dans les conditions suivantes :

⇒ la subvention sera utilisée pour la conduite de son plan d'actions pour l'année 2014.

Au regard du budget prévisionnel en annexe, la réalisation des activités s'élève à 2 132 917 euros et la subvention municipale à 243 775 euros.

Article 4 – Mode de règlement

Pour 2014, la subvention de la Ville de Bordeaux, à la réalisation des activités de BGI – Bordeaux Gironde Investissement, s'élève à 243 775 € (DEUX CENT QUARANTE TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS).

La subvention de 243 775 € pour le plan d'actions 2014 sera versée suivant le calendrier ci-après :

- Tranche n°1 : 60% à la signature de la présente convention soit 146 265 €,
- Tranche n°2 : 20% au mois de juin 2014 soit 48 755 €,
- Tranche n°3 : le solde, 20%, au mois de septembre 2014 soit 48 755 €.

Le versement sera effectué au compte de l'association dont les références bancaires sont stipulées ci-dessous à la confirmation des dates de l'escale à Bordeaux :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Domiciliation : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charentes - Bordeaux

Titulaire du compte : Bordeaux Gironde Investissement

Adresse : 15 Quai Louis XVIII à Bordeaux

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
13335	00301	08085084685	71

La cotisation 2014 est d'un montant de 76 225 euros (SOIXANTE SEIZE MILLE DEUX CENT VINGT CINQ EUROS).

Article 5 – Conditions générales

L'association BGI - Bordeaux Gironde Investissement s'engage :

- 1/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2/ à déclarer sous 3 mois, à la Ville, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3/ à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration,
- 4/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6/ à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées.
- 7/ à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : «association soutenue par la Mairie de Bordeaux ».
- 8/ à mettre à disposition de la Ville de Bordeaux les bases de données et les supports de communication produits dans le cadre du plan d'actions (sous forme écrite et numérique, incluant des formats texte, pdf, photos et vidéo)

Article 6 – Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 – Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association BGI – Bordeaux Gironde Investissement, de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association BGI – Bordeaux Gironde Investissement.

Article 8 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

La Ville de Bordeaux et BGI – Bordeaux Gironde Investissement prévoient une réunion de suivi des opérations entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre, dont l'ordre du jour est notamment constitué par :

- la présentation d'un rapport d'activités intermédiaires,
- la présentation d'une situation financière intermédiaire,
- l'ajustement du plan d'activités et du budget prévisionnel pour la fin de l'exercice,

- le mode d'utilisation par l'association BGI – Bordeaux Gironde Investissement (dans le cadre où ceux-ci sont affectés dans la convention à des actions précises).

Article 9 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association BGI – Bordeaux Gironde Investissement.

Article 10 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association BGI – Bordeaux Gironde Investissement, 15 Quai Louis XVIII à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux,

**Pour l'association
BGI – Bordeaux Gironde Investissement**

**Virginie CALMELS
Adjoint au Maire**

**Alain COUGRAND
Président**

Bilan 2013 des décisions d'investissement

Mise à jour : 3 janvier 2014

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
• Décisions d'investissement	16	29	30	27	33	32	31	33	39
• Nombre d'emplois annoncés à 3 ans	770	876	1 018	1 247	1 447	1 424	635	870	765
Objectifs	600	800	800	1 000	1 100	1 200	1 200	600	1 100
• Nombre de décisions d'origine étrangère	5	9	6	8	8	8	13	9	12
• Nombre d'emplois créés par les décisions d'origine étrangère	445	274	84	263	433	269	109	107	224

Synthèse implantations (1)

SOCIÉTÉ	ORIGINE DE L'INFORMATION	ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	ACTIVITÉ DU SITE	LOCALISATION	EFFECTIF PRÉVU À 3 ANS
VOLOTEA	AFII	Espagne	Nouvelle base de la compagnie aérienne	Mérignac	125
BLUECUB	CUB	France	Service de voitures électriques	Bordeaux	40
OMEGA	CCIB	France	Découpe et gestion des matériaux souples, dont composites	Saint-Médard en-Jalles	30
TEEO	Partenaire	France	Mesure de la performance énergétique et en instrumentation	Blanquefort	30
NETWYSE	Entreprise	France	Centre de services	Bordeaux	25
EURIDIS Sud-Ouest	Entreprise	France	Ingénierie industrielle/Consulting	Mérignac	20
GRUAS CABALLER/TECELTRA	AFII	Espagne	Locations de véhicules / BTP	Peujard	20
FLUOROTECHNIQUE	Partenaire	France	Revêtement Teflon / traitement de surface au service de l'industrie	Mérignac	18
INSTREAM	BGI	Canada	Eco industries R&D sur la fiabilité des turbines	Bordeaux	15

Classement par ordre décroissant d'effectif

Synthèse implantations (2)

SOCIÉTÉ	ORIGINE DE L'INFORMATION	ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	ACTIVITÉ DU SITE	LOCALISATION	EFFECTIF PRÉVU À ANS
Laboratoires RENOPHASE	Technowest	France	Fabrication et vente de produits cosmétiques	Eysines	15
SUD FERMETURES DIFFUSION	Entreprise	France	Fabrication de menuiserie PVC	Saint Jean d'Ilac	15
ALBEA	AFII	Espagne	Consulting environnemental	Bordeaux	10
CLEMEX	BGI	Canada	solutions d'analyse d'images pour la microscopie quantitative	Martillac	10
MOVENTAS	AFII/BGI	Finlande	Eco industries - Transmissions mécaniques dédiées aux grosses unités industrielles	Lormont	10
SUPEXAM	Entreprise	France	Etablissement d'enseignement supérieur privé, spécialisé dans la préparation des concours Santé	Bordeaux	10
AMIBOIS	Consultants	France	Maisons bois	Tresses	9
AZURIAL	Entreprise	France	Nettoyage industriel	Le Bouscat	8
TRICKSTER FACE	Partenaire	France	Studio de jeux vidéos	Bordeaux	6
EDP AUTO	Entreprise	France	Vente de véhicules aux professionnels de l'automobile	St André de Cubzac	5
HERBEO	ADI	France	Herboristerie – Développement de soins personnalisés à base de plantes	Bordeaux	5

Classement par ordre décroissant d'effectif



Synthèse implantations (3)

Société	Origine de l'information	Origine géographique	Activité du site	Localisation	Effectif prévu à 3 ans
K EPSILON	BGI	France	Société d'ingénierie en simulation hydraulique et aérodynamique pour les solutions marines et offshore	Bordeaux	5
AUREA Technologies	BGI	France	Fabrication d'instruments de mesure optique de haute qualité appelés compteurs de photons.	Pessac	5
AB Vins	AFII	Canada	Bureau de négoce de vins et spiritueux	Bordeaux	4
SASU CHÂTEAU GARONNE	Partenaire	Chine	Bureau de négoce de vins et formation d'œnologie/Tourisme	Bordeaux	4
CINEMA SCENE PRODUCTION	Entreprise	France	Réalisation de films de cinéma et films d'entreprise	Bordeaux	3
P3 INGENIEURS	BGI	France	Conseil en management de projets, processus et qualité	Latresne	3
ENERTEK	Partenaire	France	Bureau d'études fluides du bâtiment	Mérignac	3
GERUSIA	Consultant	France	Consulting	Léognan	3
OPUS ONE WINERY	AFII	Etats-Unis	Bureau commercial Négoce de vins - Evènementiel	Bordeaux	2
AVIDOR HIGH TECH	ADI/Innovin	Suisse	Mécanique	La Teste	1

Classement par ordre décroissant d'effectif

Synthèse Délocalisations / Relocalisations

SOCIÉTÉ	ORIGINE DE L'INFORMATION	ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	ACTIVITÉ DU SITE	LOCALISATION	EFFECTIF PRÉVU À 3 ANS
DIRECTION NATIONALE DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS	Partenaires publics locaux	France	CSRE - Centre national de Services pour la gestion des Ressources Humaines	Bordeaux	81
OMNITECH SECURITY	Partenaire	France	Ingénierie, sûreté portuaire	Mérignac	20
CAROMAR	BGI	France	Usinage de précision, tôlerie fine, assemblage, outillage	Gradignan	10
OCI AGRO	BGI	Pays-Bas	Direction commerciale Produits azotés pour le secteur agricole	Pessac	10

Classement par ordre décroissant d'effectif

Synthèse : Extensions et diversifications

SOCIÉTÉ	ORIGINE DE L'INFORMATION	ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	ACTIVITÉ DU SITE	LOCALISATION	EFFECTIF PRÉVU À 3 ANS
AREVA Bioénergies	BGI	France	Création d'un Centre technique	Choix du site en cours	100
APS	BGI	France	Solutions de revêtements techniques – Traitement de surface	Pian du Médoc	30
ACE Management	BGI	France	Société de capital investissement	Bordeaux	5
PRODIS	Entreprise	France	Industrie agroalimentaire	Beychac et Caillau	40

Synthèse : Acquisition/Partenariat

SOCIÉTÉ	ORIGINE DE L'INFORMATION	ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	ACTIVITÉ DU SITE	LOCALISATION	EFFECTIF PRÉVU À 3 ANS
Groupe KWEICHOW MOUTAI	AFII	Chine	Acquisition du Château Loudenne et création d'un bureau de négoce	Saint-Yzans de-Médoc	10

Secteur
Agroalimentaire



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
AFII

Coordonnées :
30 rue Godard
33200 Bordeaux

Responsables du site : Yves Normandin

Présentation de l'activité :

AB Vins est une entreprise familiale québécoise spécialisée dans le négoce des vins et spiritueux qui dispose d'un réseau international en plein expansion: Amérique du Nord, Asie (Inde) et France. Son savoir-faire allie expérience en vins, en négoce et en logistique de transport au dynamisme et à la passion des terroirs, à la qualité du service.

Contexte de la décision

Ouverture d'un bureau commercial afin de développer son réseau à l'international et renforcer ses activités en France, en Europe mais également sur le marché asiatique.

Même si l'idée première est de développer le commerce des vins français et en particulier les Bordeaux, l'activité de la société étendra sa gamme française à des vins notamment italiens, espagnols et indiens. Elle sera également élargie à d'autres produits comme le sirop d'érable et le cidre de glace.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Informations sectorielles
- Recherche de locaux
- Ressources humaines
- Partenaire associé / commercial

Dossier ouvert le **31/01/2013**

Décision annoncée le **25/02/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **4**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Recherche de partenaires

Partenaires
associés



Secteur
Banque/Finance/Assurance

ACE MANAGEMENT
INVESTISSEUR EN CAPITAL

Extension

ORIGINE DE L'INFORMATION
BGI

Coordonnées :
9 rue Vauban - Bordeaux

Responsables du site : Benoît PERROT

Présentation de l'activité :

Société de gestion de portefeuille, privée et spécialisée dans l'investissement en capital dans des entreprises technologiques autour d'une dominante aéronautique, maritime, défense et sécurité.

Contexte de la décision

Cette société de capital investissement est bien connue en Aquitaine dans le domaine de l'aéronautique, de la sécurité, et de la défense via ses fonds AEROFUND (I, II et III). Elle a pris la décision d'ouvrir un bureau pour gérer les participations aquitaines et façade atlantique, et développer le portefeuille d'investissement.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux

Dossier ouvert le **27/06/2013**

Décision annoncée le **06/11/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 5

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Partenaires
associés

Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Secteur
Conseil



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION

AFII

Coordonnées :
Recherche en cours

Directrice Associée : Marie-Luce Saillard

Présentation de l'activité :

Albea Transenergy est un bureau d'études intervenant sur les questions de développement durable et d'énergie, né en Catalogne. Albea accompagne et assiste les entreprises et les organismes publics dans la mise en œuvre de leurs stratégies et de leurs actions dans le domaine du développement durable.

Contexte de la décision

L'entreprise Albea Transenergy est une jeune entreprise de consulting environnementale, basée en Catalogne, mais avec une équipe composée essentiellement de français.

Albea a souhaité ouvrir un bureau à Bordeaux dès septembre 2013. De fait, Marie Luce Saillard, co-directrice, s'est installée à Bordeaux à l'été 2013.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Conseil en localisation
- Liste des centres d'affaires
- Listes de contacts
- Panorama sectoriel

Dossier ouvert le **28/05/2012**

Décision annoncée le **29/05/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **10**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Insertion locale (en cours)

Partenaires
associés



Secteur
Construction



Création

ORIGINE DE L'INFORMATION

Consultant

Coordonnées :
Avenue de Branne – Tresses Mélac

Responsables du site : Elie HUGÉ - Responsable Région
Aquitaine

Présentation de l'activité :

Société toulousaine créée en 2005. Leader Régional de la construction de maisons ossature bois BBC.
<http://www.ami-bois.fr>

Contexte de la décision

Six agences réparties dans le Grand Sud, entre Midi-Pyrénées, Aquitaine et PACA.
Projet de création d'un siège régional en Aquitaine, qui regroupera les activités administratives et commerciales
La société souhaité s'implanter son siège sur la Rive droite.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de site d'implantation
- Informations foncières
- Conseil en localisation
- Informations sectorielles

Dossier ouvert le **06/08/2013**

Décision annoncée le **01/11/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **9**

Investissements prévisionnels : **/**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Traitement de surface/Traitement
thermique



Extension

ORIGINE DE L'INFORMATION

BGI

Coordonnées :
ZA du Luget -33290 Le Pian Médoc

Responsables du site : Jean-Pierre Da Silva
Président : Edouard Serruys

Présentation de l'activité :

Leader européen high tech de revêtement de surface. Entreprise créée en mai 1968. 4 unités en France.
Conception, commercialisation et applications de solutions de revêtements techniques destinés à résoudre des problèmes de lubrification, d'adhérence, d'usure, d'abrasion, d'anti-corrosion atmosphérique ou chimique, d'isolation et conductivité électrique et d'amélioration de coefficient de frottement.

Contexte de la décision

Siège à Marne La Vallée (77448)
Pour renforcer sa position dans l'Aéronautique, doublement de la superficie de son unité du Pian Médoc (extension de 1200 m²)
Investissement immobilier : 1,1M€
Investissement machines : 600 000€
Création de 18 emplois supplémentaires à 3 ans, doublement de l'effectif

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

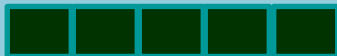
- Accompagnement financier
- Mise en relation avec les partenaires
- Communication
- Adhésion

Dossier ouvert le **18/10/2011**
Décision annoncée le **08/10/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **30**

Investissements prévisionnels : **1 700 000€**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Dossier d'accompagnement en
cours d'instruction

Partenaires
associés



Secteur
Chimie verte



Extension

ORIGINE DE L'INFORMATION
Equipe BGI

Coordonnées provisoires :
1 Rue Nicolas Appert - 33140 Villenave d'Ornon

Directeur du site : José Barros

Présentation de l'activité :

Création du Centre technique d'AREVA Bioénergies

Contexte de la décision :

AREVA Bioénergies (business group d'AREVA Renouvelables) a annoncé le 23 juillet 2012 l'acquisition de la technologie Thermya (dont la liquidation judiciaire a été prononcée fin mai), un procédé de torréfaction permettant la production de charbon vert à partir de biomasse. Prenant comme point de départ le procédé de torréfaction et de production du charbon vert, AREVA Bioénergies compte créer un véritable campus et bâtir un écosystème régional (industriel et universitaire).

Ce Centre technique a en charge le développement de la technologie de centrale de torréfaction, la mise au point des pilotes industriels adaptés à la ressource primaire (au niveau international) et la formation des personnels. Le marché principal de la biomasse torréfiée est celui de la co-combustion dans les centrales thermiques au charbon. Le marché mondial est tiré notamment par le Brésil, qui concentre pour l'heure l'activité et le flux d'affaires le plus important.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Mise en relation avec la SEML Route des Lasers
- Recherche foncière
- Information sur les types d'accompagnement mobilisables + CIR
- Recherche de partenaires industriels pour la mise en production
- Identification de ressources en biomasse

Dossier ouvert le **24/07/2012**

Décision d'implantation annoncée mais la localisation définitive n'est pas encore connue

Création d'emplois à 3 ans : **100**

Investissements prévisionnels : **15 M€**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Recherche de partenaires
technologiques – Recherche
immobilière

Partenaires
associés



Secteur
Laser/Optique



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
BGI

Coordonnées :
33600 Pessac

Responsables du site : Jérôme Prieur

Présentation de l'activité :

Fabrication et commercialisation d'une nouvelle génération d'instruments de mesures optiques de hautes performances, compactes, rapides et faciles d'utilisations basés sur des technologies de comptage de photons capable de détecter de très bas niveaux de lumières. Ces équipements sont destinés à répondre aux défis technologiques dans les télécommunications, la science de la vie, les semiconducteurs, la chimie, et des nanotechnologies.

Contexte de la décision

Création d'une filiale, structure de R&D dont la maison mère est localisée à Besançon. La présence d'AUREA à Bordeaux est motivée par le fait que l'environnement aquitain et en particulier Alphanov propose des solutions technologiques à des problèmes techniques auxquels doit faire face la société et ainsi répondre à un besoin de la clientèle pour rendre le système plus performant.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Renseignements économiques
- Recherche de partenaires
- Accompagnement de la mobilité

Dossier ouvert le **22/05/2013**

Décision annoncée le **05/11/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 5

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement à finaliser

Partenaires
associés



Secteur
Mécanique



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
ADI/Innovin

Coordonnées :
La Teste

Responsables du site : **Christophe Monget**

Présentation de l'activité :

Solutions de précision dans la gestion du traitement des végétaux dans l'agriculture : traçabilité, cartographie, traitement-pulvérisation, visualisation des travaux, "autoPilot"... Avidor est notamment un fournisseur de Trimble , le numéro US des technologies de positionnement de pointe, comprenant le GPS (Global Positioning System), les méthodes laser et d'autres technologies optiques.

Contexte de la décision

Création d'un bureau commercial spécialisé dans le domaine viticole qui couvre le grand sud ouest de la France. En parallèle, une structure en charge de la partie « Grandes cultures » a également été créée à Montauban.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Informations fiscales et réglementaires
- Information sectorielle et territoriale
- Recherche de locaux (Centre d'affaire)

Dossier ouvert le **03/01/12**

Décision annoncée le **26/11/13**

Création d'emplois à 3 ans : 1

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé.

Partenaires
associés

innovin
Bordeaux Aquitaine

Secteur
Nettoyage industriel
Services aux entreprises



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Entreprise elle-même

Coordonnées :
ATEAC - 81 Boulevard Pierre 1^{er} - 33110 Le Bouscat

Responsables du site : Aurélien Dulcy

Présentation de l'activité :

Acteur majeur du Nettoyage Industriel.

Le Groupe AZURIAL est spécialisé dans les secteurs d'activités suivants : Tertiaire, Industrie, Centres Commerciaux & Grande Distribution, Marchés Publics, Etablissement de Prestige, Agroalimentaire, Parties communes d'immeubles d'habitations.

Contexte de la décision

En 2011, l'acquisition des sociétés de nettoyage Paris LFE (L'Union France Entretien) et NSH (Nouveaux Services Holding) vient appuyer le développement économique d'AZURIAL et consolide l'expertise et le savoir-faire du Groupe AZURIAL, classé dans le Top 20 des entreprises nationales de Nettoyage Industriel.

Absent du Grand Sud Ouest, AZURIAL souhaite développer son activité dans les régions Aquitaine- et Midi-Pyrénées.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement : en cours

- Proposition de sites en Zone Franche Urbaine et Centres d'affaire
- Informations sur la Zone Franche Urbaine et l'éligibilité du projet
- Informations sectorielles

Dossier ouvert le **28/01/13**
Décision annoncée le **04/02/13**

Création d'emplois à 3 ans : 8 administratifs et 50 à 100 reprises de contrats de travail

Investissements prévisionnels : N.C.

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement en cours

Partenaires
associés

/

Secteur
Services aux entreprises



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
CUB

Coordonnées :
Galerie Tatry - Cours du Médoc - 33300 Bordeaux

Responsables du site : François Xavier Gardère

Présentation de l'activité :

Bluecub, filiale du Groupe Bolloré, est un service de voitures électriques en auto-partage à l'instar d'Autolib' sur Paris et l'Île de France ainsi que Bluely dans l'agglomération lyonnaise. Ces voitures sont à l'automobile ce que les Vcub sont au vélo. Les véhicules sont équipés de la batterie LMP (Lithium Metal Polymère), développée par le groupe Bolloré, une technologie unique au monde.

Contexte de la décision

La métropole bordelaise est la troisième de France à se doter du système d'autopartage de Bolloré. Le Groupe a investi 20 millions d'euros dans ce projet. Sa réalisation nécessite la création d'un centre opérationnel qui inclut: une plateforme de réparation/maintenance, un local pour les « ambassadeurs » (service clients) ainsi qu'un centre d'accueil/showroom .

34 stations de recharges seront installées sur Bordeaux et 6 stations sur les communes limitrophes (Bègles, le Bouscat, Pessac, Mérignac, Talence et Cenon) pour un totale de 90 voitures (200 sont prévues à terme).

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux
- Recrutement
- Information sur les types d'accompagnement (Formation)
- Mise en relation partenaires / acteurs locaux
- Mise à disposition salles de réunion

Dossier ouvert le **06/06/13**
Décision annoncée le **06/12/13**

Création d'emplois à 3 ans : **40**

Investissements prévisionnels : **20 millions €**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement pour la mise
en opération des locaux

Partenaires
associés



Secteur
Aéronautique



Relocalisation

ORIGINE DE L'INFORMATION
BGI

Coordonnées :
Aéroparc

Responsables du site : **Caroline Baruzzo**

Présentation de l'activité :

Transfert du site girondin de l'entreprise de Gradignan vers la zone aéroportuaire afin de se rapprocher du futur site Thalès, et permettre un développement de l'activité.

Contexte de la décision

BGI a accompagné cette société dans sa recherche d'un nouveau site à la location. La zone de Bordeaux Aeroparc était ciblé initialement mais faute d'offre c'est sur la zone Innovespace de Saint-Jean-d'Ilac que l'entreprise a trouvé un bâtiment à la location,. Le bail a démarré le 1^{er} septembre 2013.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux
- Mises en relations diverses (Aeroparc, etc..)

Dossier ouvert le **29/04/2013**

Décision annoncée le **20/06/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **10**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Partenaires
associés



Actions restant à
mener

Newsletter
Adhésion BGI

Secteur
Multimédia



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION

Entreprise

Coordonnées :

87 Quai de Queyries - 33000 Bordeaux

Responsables du site : Jean-Gabriel Tordjman

Présentation de l'activité :

Entreprise réalisant des films de cinéma et films d'entreprise.

Contexte de la décision

Basée à Paris, ouverture d'un bureau en région bordelaise courant août 2013.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux
- Mise en relation avec Darwin et partenaires

Dossier ouvert le **06/08/2013**

Décision annoncée le **09/08/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **3**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Newsletter
Offre de bienvenue

Partenaires
associés



Secteur
TIC

CLEMEX

Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
BGI

Coordonnées :
Site Montesquieu, 33651 Martillac

Responsables du site : Karine Kempf

Présentation de l'activité :

Création d'une équipe commerciale Europe suite à la création de Clemex France en décembre dernier.

Contexte de la décision:

Volonté de cette entreprise canadienne de se développer en Europe.

Annonce en octobre 2011 d'un partenariat avec échange réciproque d'actions entre Clemex et RAL Diagnostics. Par ce partenariat, RAL a un mandat exclusif de distribution d'instruments de microscopie pour l'hématologie dans l'Hexagone, en Belgique et en Suisse, et devient également sous une année distributeur exclusif en Europe des produits Clemex.

Puis, création d'une entité en propre pour couvrir l'Europe, dirigée par Karine Kempf.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Renseignements économiques
- Insertion locale
- Communication

Dossier ouvert le **12/03/2013**

Décision annoncée le **16/04/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **10**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement activé

Partenaires
associés



Secteur
Automobile



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Entreprise elle-même

Coordonnées :
3 rue Saint Maurice
77450 Isles-Les-Villenoy

Responsables du site : Florian Czech

Présentation de l'activité :

EDP AUTO achète en France et en UE et vend des véhicules neufs aux professionnels de l'automobile depuis 2006. Fin 2009, une société indépendante de vente aux particuliers (QARSON) s'est créée. Les deux sociétés mutualisent certaines ressources et notamment le/les points(s) de distribution.

Contexte de la décision

Volonté de développer des antennes régionales correspondant aux grandes zones de chalandise de l'entreprise : Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux.. L'objectif du porteur de projet était de trouver un site bon marché, proche des nœuds autoroutiers et assez vaste pour envisager de futures extensions. Le choix de l'entreprise s'est portée sur la zone Dock Valley à Saint-André de Cubzac

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Renseignements économiques
- Recherche de sites d'implantation
- Ressources humaines

Dossier ouvert le **31/08/2012**

Décision annoncée le **11/02/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 5

Investissements prévisionnels : à venir

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement RH et
réseautage local (offre de
bienvenue)

Partenaires
associés





Secteur
Construction



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
CUB

Coordonnées :
159 Avenue de l'Alouette - 33700 Mérignac

Responsable Agence Sud-Ouest : Jean-Christophe Bessout

Présentation de l'activité :

ENERTEK est un bureau d'études viennois, spécialisés dans les fluides du bâtiment (génie climatique, génie électrique) et expert dans les problématiques énergétiques du bâtiment, RT2012, etc., auprès d'une clientèle publique et privée.

Contexte de la décision

Ouverture d'une agence Sud-Ouest

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Liste des centres d'affaires et des pépinières
- Panorama local de l'éco-construction et des grands projets de l'agglomération
- Insertion locale

Dossier ouvert le **15/07/2013**

Décision annoncée le **16/09/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 3

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Ingénierie industrielle/consulting



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION

Entreprise

Coordonnées :

CENTRE DE SERVICES BORDEAUX AEROPARC
25 rue Marcel Issartier - BP 20005 - 33702 Mérignac Cedex

Responsables du site : Samuel Dangoumau

Présentation de l'activité :

BE Toulousain appartenant au groupe de métallurgie de pointe EFINOR.

Contexte de la décision

Samuel Dangoumau a été recruté pour monter l'entité bordelaise d'Euridis Sud-Ouest, qui comptera à terme 20 personnes. L'idée est de faire un triangle Sud-Ouest entre Bordeaux, et les deux entités existantes : site de fabrication à Brive-La-Gaillarde (20 personnes) et bureau d'étude à Toulouse (créé en 2009, 20 personnes travaillant essentiellement pour Airbus).

Euridis Sud Ouest souhaite ainsi se rapprocher de ses clients actuels, essentiellement ASD, et se diversifier localement.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Renseignements économiques
- Recherche de locaux
- Accompagnement de la mobilité
- Insertion locale
- Communication

Dossier ouvert le **19/10/2012**

Décision annoncée le **27/06/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 20

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Aéronautique/Espace/Défense



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION

Partenaire

Coordonnées :
33700 Mérignac

Responsables du site : Benjamin Morin

Présentation de l'activité :

Revêtements Teflon / traitement de surface au service de l'industrie (aéronautique, nucléaire, automobile, ferroviaire...).

Contexte de la décision

L'entreprise travaillait en Gironde chez son client historique HERAKLES mais souhaitait sortir du site de Saint-Médard-en-Jalles afin de développer plus facilement son portefeuille clients (visibilité, foncier, normes de sécurité). BGI s'est impliqué dans ce dossier à la demande des partenaires locaux et parce que le siège social de l'entreprise est situé en région parisienne.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Renseignements économiques
- Recherche de partenaires
- Insertion locales
- Adhésion

Dossier ouvert le **16/07/2013**

Décision annoncée le **11/10/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **18**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

/

Partenaires
associés



Secteur
Consulting



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Consultant

Coordonnées :
Village d'entreprises, 13 Parc La Rivière
33850 Léognan

Responsables du site : Anne LATATE

Présentation de l'activité :

Spécialisé dans l'accompagnement au management des équipes dirigeantes, Gêrusia Aquitaine va développer des missions de conseil, d'assistance, de recrutement, de formation et de gestion externalisée des RH (contrats, formation, etc), pour le secteur privé comme le public.

Contexte de la décision

Gerusia, dont le siège est à Blagnac (31), souhaite ouvrir une agence sur l'agglomération de Bordeaux (sud Gironde), Gerusia Aquitaine, pour couvrir le marché du grand Sud-Ouest et de développer le pôle RH du groupe.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Renseignements économiques
- Insertion locale
- Adhésion
- Communication

Dossier ouvert le **08/11/2013**

Décision annoncée le **25/11/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **3**

Investissements prévisionnels : /

Implication de B.G.I.		Partenaires associés
Actions restant à mener	Accompagnement terminé	

Secteur
Agroalimentaire



Acquisition/Partenariat

ORIGINE DE L'INFORMATION

AFII

Coordonnées :
Château Loudenne - 33340 Saint-Yzens-de-Médoc

Responsables du site : Zhong Huaili

Présentation de l'activité :

1er producteur chinois de spiritueux. Etabli en tant que société d'Etat en 1999, il compte aujourd'hui 11 000 employés et a enregistré un chiffre d'affaires de 35 milliards de RMB (environ 4 milliards d'euros) en 2012. Il produit notamment la célèbre liqueur Moutai dont l'origine est plus que millénaire. Les activités du groupe se répartissent en trois segments d'activité: commercialisation d'alcool de riz / publicité pour les marques du groupe / production et commerce du vin français.

Contexte de la décision

Acquisition du château Loudenne (Médoc, Cru bourgeois) et établissement d'un bureau de négoce (QG européen) à Bordeaux. La filiale française sera au nom de Château Loudenne (capital de 5M€) avec pour objectifs : renforcer l'équipe de production du domaine et développer l'exportation de vins vers la Chine. Par ailleurs le groupe a de fortes ambitions œnotouristiques et envisage de développer un hôtel au château. Les actuelles chambres d'hôtes devraient être transformées en une structure plus luxueuse avec SPA, piscine...

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux
- Accompagnement administratif
- Ressources humaines

Dossier ouvert le **11/04/2013**

Décision annoncée le **21/05/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **10**

Investissements prévisionnels : **24 000 000**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement d'un bureau
de négoce
Newsletter et Adhésion BGI

Partenaires
associés

/

Secteur
Location de véhicules/BTP



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION

AFII

Coordonnées :
ZI – 33240 Peujard

Responsables du site : Eva PRADES

Présentation de l'activité :

PME espagnole, spécialisée dans la location de service de grues et transport pour le secteur de la construction et des travaux publics.

Contexte de la décision

Sollicitée dans le cadre du projet d'installation de la LGV entre Bordeaux et Tours, ce contrat, qui exige, au moins, une prestation de services pour une durée de 5 ans, est l'opportunité pour l'entreprise d'ouvrir un établissement et d'envisager un développement commercial majeur sur le territoire français.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Volet RH

Dossier ouvert le **07/02/2013**

Décision annoncée le **12/02/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **20**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Pharmacie



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
BGI

Coordonnées :
31 rue des Ayres 33 000 Bordeaux

Responsables du site : François Petitet

Présentation de l'activité :

Création d'une herboristerie et d'une société innovante pour développer des solutions de soins personnalisés à base de plantes, associées à des formations et des conférences sur les bienfaits des plantes.

Contexte de la décision

Volonté de Mr. Petitet, pharmacien qui a travaillé dans la R&D de grands groupes, de créer sa propre herboristerie, à Bordeaux après une carrière en région parisienne.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Renseignements économiques
- Recherche de partenaires
- Accompagnement de la mobilité
- Insertion locale
- Communication

Dossier ouvert le **07/01/2013**

Décision annoncée le **24/04/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 5

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Eco-industrie



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
BGI

Coordonnées :
Darwin - 87 Quai des Queyries 33100 Bordeaux

Responsables du site : Ken Miller

Présentation de l'activité :

Instream Energy Systems est une société canadienne (Vancouver) spécialisée dans le développement d'hydroliennes ou de turbines capables de générer de l'énergie à partir de voies d'eau créées par l'homme ou de cours d'eau naturels. Ils développent plus exactement un système de production d'électricité utilisant des Turbines Hydro-cinétiques à Axe Vertical (THAV).

Contexte de la décision

Avant de se lancer en phase industrielle, InStream Energy a besoin de réaliser des tests sur la fiabilité de ses turbines. Dans le cadre de sa stratégie d'implantation en Europe, l'entreprise s'est mise à la recherche de sites propices à ces tests. BGI a donc fait le rapprochement avec le site d'essais SENEHO qui s'est avéré compatible et adapté aux technologies de l'entreprise canadienne.

Outre la création de InStream Energy Europe avec son siège à Bordeaux, le projet consiste en plusieurs volets : tests des turbines sur le site d'essais bordelais / conception et réalisation de l'assemblage du prototype par des entreprises partenaires locales / installation d'une équipe InStream à Bordeaux / travail de R&D sur les évolutions « machine ».

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux
- Accompagnement financier
- Recherche de partenaires
- Accompagnement de la mobilité
- Création entreprise

Dossier ouvert le **29/06/2012**
Décision annoncée le **23/01/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **15**

Investissements prévisionnels : **5M€**

Implication de
B.G.I.



Partenaires
associés

- Site de test SENEHO



Actions restant à
mener

Suivi régulier pour
développement ultérieur

Secteur
Ecoindustries



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Equipe BGI

Coordonnées :
Darwin

Responsables du site : Benoît PAILLARD

Présentation de l'activité :

K Epsilon est une société d'ingénierie en simulation hydraulique et aérodynamique pour les solutions marines et offshore. Dotée d'une dizaine de collaborateurs, localisés à Sophia Antipolis, la société a souhaité ouvrir une entité sur la façade atlantique dédiées aux énergies Marines renouvelables. Bordeaux a été choisi (contre Nantes).

Contexte de la décision

- Pôle de compétences en énergies marines renouvelables autour du site de test SENEHO
- Expertise en matériaux composites
- Applications marchés pour K Epsilon : aéronautique, nautisme, éolien

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Accueil
- Présentation des différents secteurs d'activités locaux
- Contacts
- Communication

Dossier ouvert le **19/02/2013**

Décision annoncée le **11/03/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 5

Investissements prévisionnels : NS

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagner le développement
à moyen terme

Partenaires
associés

- Site de test SENEHO



Industrie pharmaceutique
(Fabrication et vente de produits cosmétiques)



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
BORDEAUX TECHNOWEST

Coordonnées : 17 rue Jean-Baptiste Perrin - 33320 Eysines

Responsables du site : Michèle Eymard

Présentation de l'activité :

Produits de cosmétologie nutritionnelle haute technicité, les soins RENOPHASE apportent les actifs vitaux à la peau et comblent les besoins nutritionnels des cellules.

Contexte de la décision

Décision de relocalisation en région bordelaise de l'unité de fabrication précédemment située au CANADA, avec éventuellement le transfert des bureaux et du siège social parisien. Une première implantation en bail précaire (23 mois) dans des locaux identifiés sur la commune d'EYSINES. Etude en cours de l'implantation définitive de l'unité de production et éventuellement du siège.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Informations générales et sectorielles
- Recherche de locaux
- Mise en relation avec les partenaires publics
- Accompagnement de la mobilité

Dossier ouvert le **21 /06/2012**

Décision annoncée le **21 /01/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 15

Investissements prévisionnels : - M€

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Suivi régulier dans le cadre de
l'implantation définitive

Partenaires
associés





Secteur
Ecoindustries

moventas | GEARED FOR
NEW ENERGY

Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
AFII / Equipe BGI

Coordonnées :
2 place de l'église - 33110 Lormont

Responsables du site : M. Bonomo

Présentation de l'activité :

Moventas, société finlandaise, est une ancienne filiale de Valmet Automation.

Cette société est spécialisée sur les transmissions mécaniques (réducteurs / multiplicateurs), dédiées aux grosses unités industrielles : papeteries, unités de traitement de déchets et turbines éoliennes.

La société était présente en France par le biais d'agents commerciaux, et possédait des installations en propre en Espagne et en Allemagne. Le choix a été fait d'ouvrir une entité Moventas en France pour adresser le marché de l'éolien.

Contexte de la décision

Ce choix est dicté par le fait d'afficher que Moventas investit dans le marché de l'éolien en France.

Concernant l'ouverture, Moventas a choisi Bordeaux pour deux raisons :

- rencontres effectuées en prospection sur les salons avec BGI et donc information sur le secteur de l'éolien en Aquitaine,
- mais surtout les agents commerciaux de Moventas en France sont situés à Lormont, et ces derniers ont défendu une localisation Bordeaux.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Prospection société mère
- Mise en relation avec les énergéticiens « éolien » français et ministères
- Présentation zone implantation : Ecoparc

Dossier ouvert le **07/11/2012**

Décision annoncée le **26/02/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **10**

Investissements prévisionnels : **N.S**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement activé

Partenaires
associés



Secteur
informatique



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION

Entreprise

Coordonnées :
Coolworking - 19 Rue Esprit des Lois 33000 Bordeaux

Président : Albert Proust

Présentation de l'activité :

Netwyse est historiquement une société spécialisée en conseil et développement d'applications Web pour les entreprises. Depuis sa création en février 2002, elle a acquis une expertise dans les NTIC et les objets communicants (assistants électroniques). En 2007, Netwyse a été élue Jeune Entreprise Innovante. Opérant un virage à 180° tout en capitalisant sur ses développements, Netwyse souhaite désormais développer un nouveau service à destination du grand public et des entreprises, composé d'un service web et d'un boîtier d'assistance de conduite intelligente qui permet au conducteur d'optimiser son budget automobile, d'améliorer sa consommation de carburant avec une conduite responsable, d'être alerté d'une panne risquant de se produire et, en cas d'accident détecté sur la route, d'avertir automatiquement le secours.

Contexte de la décision

Albert Proust a souhaité développer son programme de R&D à Bordeaux. Le management restera basé en région parisienne.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Liste des centres d'affaires et des espaces de co-working
- Programme de rendez-vous avec la Mairie de Bordeaux, le Conseil Régional d'Aquitaine et bpiFrance

Dossier ouvert le **08/10/2013**

Décision annoncée le **25/10/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **25**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Partenaires
associés



Actions restant à
mener

A définir

Secteur
Industrie chimique

OCI AGRO

Relocalisation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Entreprise elle-même

Coordonnées :

**Bâtiment 3 - Enora Park, 3, avenue Paul Langevin - CS 90054
33615 Pessac cedex**

Responsables du site :

**Tamara Langot-Inberg, Directrice Administratif et Financier
Hans Olav Raen, Directeur**

Présentation de l'activité :

Leader des engrais azotés sur le marché européen, OCI Agro est l'une des deux divisions du groupe néerlandais OCI Nitrogen.

OCI Agro joue un rôle moteur en matière de production et de commercialisation d'engrais minéraux azotés de haute qualité pour le secteur agricole. Les sites de production de l'entreprise sont aux Pays-Bas, (Geleen, Rotterdam), en Egypte et Algérie ; le siège à Geleen. La direction commerciale France est située à Beauvais (Oise) depuis les années 60.

Contexte de la décision

La décision de délocaliser la direction commerciale dans le Sud de la France a été prise pour des raisons stratégiques dans une vision à 10 ans.

Cette nouvelle implantation offrira une meilleure répartition géographique à l'échelle européenne : proximité de la moitié Sud et de l'Atlantique.

En concurrence avec Montpellier et Toulouse, Bordeaux a été retenue pour la présence d'un aéroport international et sur le critère de qualité de vie.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Informations économiques
- Recherche de locaux
- Volet RH
- Opération d'accueil / Mobilité
- Insertion locale
- Communication

Dossier ouvert le **16/04/2012**

Décision annoncée le **15/05/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 10

Investissements prévisionnels : NS

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Aéronautique/Espace/Défense



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
CCIB

Coordonnées :
Zone galaxie 3, Avenue des Capérons - Saint Médard en Jalles

Responsables du site : Jean-Louis Bretin

Présentation de l'activité :

OMEGA SYSTEMES est un spécialiste de la découpe et de la gestion des matériaux souples, dont composites, principalement à destination des secteurs automobile, aéronautique et militaire, et associe à cette expertise de la découpe sa maîtrise de la logistique.

Contexte de la décision

Omega est présente en Gironde chez son client depuis plusieurs années et souhaitait créer son implantation en propre pour y renforcer sa présence et développer sa clientèle.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Participation active au groupe de travail mis en place pour accompagner le projet
- Lien avec le client chez lequel Omega est implanté
- Travail sur de potentielles pistes de développement commercial
- Accompagnement financier dont mise en relation avec Expanso
- Communication dans bulletin

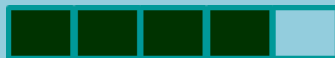
Dossier ouvert le **15/02/2011**

Décision annoncée le **21/02/13**

Création d'emplois à 3 ans : **30 (40 à 5 ans)**

Investissements prévisionnels : **1,8M€**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Ingénierie industrielle



Relocalisation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Partenaire (CCIB)

Coordonnées :
Bordeaux Aéroport, 25 rue Marcel Issartier, BP 20005
33700 Mérignac

Responsables du site : Alexandre VIGIER, Directeur

Présentation de l'activité :

Omnitech Security est une filiale du groupe d'ingénierie Omnitech créé en 1993, construite autour de 4 métiers : Editeur de solutions logiciel de sureté ouvertes, Constructeur de matériels de contrôle d'accès, Solution sur mesure, Maintenance et support.

Omnitech Security se positionne sur le marché de la sécurité des grands sites européens avec pour cœur de cible les sites aéroportuaires.

Implanté au Kremlin Bicêtre, la société est organisée autour de sa Direction opérationnelle, Direction Technique, R&D et Direction Commerciale .

Afin d'étendre son champs d'action, la société crée en 2010 l'agence de Lançon de Provence pour le Sud Est puis en 2013 l'agence de Bordeaux Mérignac pour le Sud-Ouest.

Contexte de la décision

Le projet intègre le déménagement de ses services techniques centraux de région parisienne à Bordeaux avec la transformation du site du Kremlin Bicêtre en direction régionale.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de site
- Ingénierie financière (mise en relation avec BPI France et le CRA, et BPI Group)
- Insertion locale
- Informations pour les salariés en mobilité
- Communication

Dossier ouvert le **11/09/2013**

Décision annoncée le **01/10/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 20

Investissements prévisionnels : NS

Implication de
B.G.I.



Partenaires
associés



Actions restant à
mener

Ingénierie financière à finaliser

Secteur
Industrie Agro-alimentaire



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
AFII

Coordonnées :
Allées de Chartres – 33000 Bordeaux

Responsables du site : Laurent Delassus

Présentation de l'activité :

Opus One est un vin emblématique de la Napa Valley, fruit d'une joint-venture entre deux dynasties du vin, les Rothschild et les Mondavi. Créé en 1978 par le Baron Philippe de Rothschild et Robert Mondavi, un des papes de la production de vin en Californie (USA), l'objectif était de créer un vin d'exception au coeur de la Napa Valley en épousant les traditions et les innovations viticoles des deux familles.

Contexte de la décision

Ouverture d'un bureau commercial pour renforcer son réseau commercial international qui représente 50% des activités de la société. Ce bureau sera en charge du management des vingt-deux maisons de négoce bordelaises à qui Opus One a confié ses ventes hors des Etats-Unis ainsi que de la supervision des responsables commerciaux en Asie: Chine, Japon, Hong Kong, Macao... des marchés en pleine croissance. Outre l'aspect commercial, la structure couvrira le marketing et la promotion du vin californien. Une partie des locaux seront consacrés à de l'événementiel : accueil, réception, dégustation, conférence...

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Informations générales sur l'économie bordelaise
- Ressources humaines
- Accompagnement sur l'aspect juridique de l'implantation (Landwell & Associés)

Dossier ouvert le **15/10/2012**

Décision annoncée le **31/01/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **2**

Investissements prévisionnels : **/**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
AERO/ESPACE/DEFENSE

P3 ingénieurs

Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
BGI

Coordonnées :
Aerocampus de Latresne

Responsables du site : Franck Lambaudie

Présentation de l'activité :

Filiale française d'un groupe allemand de conseil en management de projets, processus et qualité. Secteurs d'activités : automobile, aéronautique, télécommunications et énergie. Son implantation girondine l'aidera à diversifier son portefeuille aéronautique.

Contexte de la décision

Poussé par Franck Lambaudie, ingénieur originaire de Bordeaux, P3 a souhaité développer une entité bordelaise lui permettant d'améliorer son accès au marché aéronautique aquitain. Après une rencontre avec Jérôme VERSCHAVE, P3 a décidé de s'installer sur la pépinière d'entreprise de l'Aerocampus afin d'axer ses activités girondines autour des thématiques de formation et de réalité virtuelle.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Information économique locale
- Réseautage local : institutionnels, entreprises, organismes de développement économique

Dossier ouvert le **28/05/2013**

Décision annoncée le **10/06/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **3**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

A suivre à moyen terme

Partenaires
associés



Secteur
Industrie Agroalimentaire



Extension

ORIGINE DE L'INFORMATION

Entreprise

Coordonnées :

5 Route du Conseiller
33750 Beychac et Caillau

Responsables du site : Didier Thibaut

Présentation de l'activité :

Achat / Embouteillage / Approvisionnement et logistique.

Contexte de la décision

PRODIS / Maison Johanès Boubée filiale de Carrefour a décidé dans le cadre d'une réorganisation de ses sites en France de rapatrier l'essentiel de son activité négoce en région bordelaise. Cette restructuration a pour conséquence directe l'extension du site de Beychac et Caillau avec en particulier la construction d'un atelier d'embouteillage de 12 000 m2 avec une montée en puissance progressive de sa capacité de production, à terme 4 lignes d'embouteillage seront opérationnelles..

Le projet de plan industriel 2014 – 2016 vise à renforcer la présence de Maison Johanès Boubée dans la filière vitivinicole française et à lui permettre de poursuivre son développement

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Information économique locale
- Accompagnement aides publiques
- Informations ressources humaines
- Accompagnement mobilité

Dossier ouvert le **04/11/2013**

Décision annoncée le **23/12/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 40

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Réalisation et mise en opération
du bâtiment
Recrutement et transfert de
personnel

Partenaires
associés



Secteur
Viti/vinicole

Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION

Partenaire

Coordonnées :
16 Rue Binaud - Les Chartrons
33000 Bordeaux

Responsables du site : Crystal (Zhihong) DENG

Présentation de l'activité :

Bureau de négoce de vins bordelais et français et formation d'œnologie / Tourisme.

Contexte de la décision

Ayant travaillée dans le milieu du vin et du tourisme pendant des années dans la région de Guangzhou (Province du Guangdong), Crystal Deng a saisi l'opportunité de parfaire sa formation vinicole en France et de créer son entreprise en mettant à profit son réseau professionnel chinois et français. L'activité de base de SASU Château Garonne est le négoce de vins et spiritueux avec cependant une approche large qui consistera à :

- Faciliter l'exportation de vins français vers la Chine en regroupant les achats de clients chinois, essentiellement des particuliers en intégrant du conseil à l'achat.
- Promouvoir le terroir aquitain grâce au tourisme et proposer aux clients chinois une formation œnologique.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Informations sectorielles
- Recherche immobilière
- Informations fiscales et réglementaires

Dossier ouvert le **02/04/2012**

Décision annoncée le **04/11/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **4**

Investissements prévisionnels : **/**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

...

Partenaires
associés

Chinese Desk



Secteur
BTP

**SUD
FERMETURES
DIFFUSION**

Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION

Entreprise

Coordonnées :
Rue Hay Lussac – 33127 Saint Jean d'Illac

Responsables du site : Philippe Dilange

Présentation de l'activité :

Création de l'activité de fabrication de menuiserie PVC et transfert du siège social.

Contexte de la décision

SUD FERMETURES DIFFUSION est une société installée à Fontcouverte, près de Saintes, et spécialisée dans le négoce de fermetures PVC.

Le siège social sera transféré en Gironde.

La société souhaite créer une nouvelle activité de fabrication de menuiserie en PVC sur l'agglomération bordelaise.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux
- Informations fiscales et réglementaires

Dossier ouvert le **13/03/2013**

Décision annoncée le **04/06/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **15**

Investissements prévisionnels : **350 000 €**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Adhésion BGI

Partenaires
associés





Secteur
Etablissement d'enseignement
supérieur privé



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Entreprise elle-même

Coordonnées :
2 rue François Daunes, Quartier Pellegrin St Augustin
33000 Bordeaux

Responsable du site : Mme Florence Aleixandre, Directrice

Présentation de l'activité :

Fondé historiquement en 1979 par une équipe d'enseignants à Montpellier, Supexam est un établissement d'enseignement supérieur privé, spécialisé dans la préparation des concours Santé : concours PACES (médecine, pharmacie....) et concours paramédicaux (infirmière, kiné, orthophoniste...). Supexam est aujourd'hui présent dans 10 villes en France : Bordeaux, Nancy, Nantes, Montpellier, Paris, Strasbourg, Toulouse, Grenoble, Dijon et Lyon.

Contexte de la décision

« Il existe des écoles sur le marché local, mais très peu sont encore en mesure de proposer la méthode Supexam : une pédagogie alliant enseignement classique et e-learning. Le secteur médical et paramédical connaît une vitalité exceptionnelle sur le plan local. Bordeaux était une étape incontournable dans notre stratégie de développement national. »

Les contraintes du projet étaient fortes : normes relatives aux établissements recevant du public, accessibilité handicapés, proximité obligatoire de la faculté de médecine... Devant la difficulté rencontrée à trouver un site d'implantation, Supexam s'est adressé à BGI.

L'école envisage un cinquantaine d'élèves pour la première année et au moins 10 recrutements d'enseignants à temps partiel, l'objectif étant d'ici 3 à 5 ans de constituer des équipes d'enseignants à temps complets pour chacune des sections.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche du site d'implantation
- Mise en relation avec la Ville de Bordeaux

Dossier ouvert le 27/07/12

Décision annoncée le 12/02/13

Création d'emplois à 3 ans : 10

Investissements prévisionnels : NS

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Eco-industries



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Mairie de Bordeaux

Coordonnées :
Centre de Services Ecoparc, 17 rue du Commandant Charcot,
33290 Blanquefort

Directeur Associé : Arnaud Gheysens

Présentation de l'activité :

Née en 2009 après 2 ans de recherche et de développement, TEEO s'est trouvée très tôt au coeur des problématiques liées à la maîtrise de l'énergie en étant intégré dans le programme GERRI, dont l'objectif est d'atteindre l'autonomie énergétique sur l'île de la Réunion (île laboratoire pour les expérimentations liées à l'environnement et aux smart grids). Expert en mesure de la performance énergétique et en instrumentation, TEEO a développé une plateforme logicielle décisionnelle qui facilite la mise en oeuvre d'un système de management de l'énergie (SMé) répondant aux exigences de la norme ISO 50001.

Contexte de la décision

TEEO est une start-up en pleine expansion, forte de ses premières références de renom et d'un partenariat stratégique avec l'AFNOR qui lui permet maintenant d'avoir une visibilité en terme de développement.

Implantée à Lyon et ayant un bureau de représentation à Paris, l'entreprise souhaite ouvrir une antenne à Bordeaux pour y assurer ses développements.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux
- Insertion locale

Dossier ouvert le **05/04/2013**

Décision annoncée le **01/10/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **30**

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
Multimédia



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
Bordeaux Games

Coordonnées :

Pépinière éco-créative des Chartrons - 9 rue André Darbon
33070 Bordeaux cedex

Responsables du site : Lionel Geissler

Présentation de l'activité :

Création d'un studio de jeux vidéos. Production de jeux dématérialisés, à commencer par un « survival horror »(mécanique de jeu proposant à l'utilisateur de survivre dans un environnement particulièrement hostile, effrayant)

Contexte de la décision

Trickster Face est une équipe de 6 personnes originaire de Normandie qui a choisi de créer son studio de jeux vidéos à Bordeaux pour son dynamisme et l'environnement propice au développement de leur activité. Le genre du « survival horror » est depuis quelques années sous-représenté, peu exploité par les leaders de l'industrie, ce qui laisse une ouverture pour les plus petites structures. En effet les licences références tels que Resident Evil ou bien Dead Space privilégient l'action au détriment de la survie et du stress.

Cette relative absence du survival horror, sur le marché, ne reflète pas le désintérêt du public cible, qui continue d'avoir des attentes assez précises d'où le souhait de Trickster Face de se positionner sur cette thématique.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Recherche de locaux
- Insertion locale
- Accompagnement financier
- Communication

Dossier ouvert le **27/03/2013**

Décision annoncée le **18/06/2013**

Création d'emplois à 3 ans : **6**

Investissements prévisionnels : **350 000€**

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés



Secteur
AERONAUTIQUE/ESPACE/DEFENSE



Implantation

ORIGINE DE L'INFORMATION
AFII

Coordonnées :
Aéroport de Bordeaux - Avenue René Cassin 33700 Mérignac

Responsables du site : Edo Friart

Présentation de l'activité :

Compagnie aérienne qui a ouvert une base à Nantes en juin dernier et décidé d'en ouvrir une également à Bordeaux. La base de Bordeaux sera à terme la base principale en France. C'est la deuxième base sur Bordeaux-Mérignac avec celle d'Air France.

Contexte de la décision

Extension de la présence de Volotea, compagnie régionale low cost, dans son marché principal.

Prestations Bordeaux Gironde Investissement :

- Renseignements économiques
- Accompagnement de la mobilité
- Insertion locale
- Communication

Dossier ouvert le **18/01/2013**

Décision annoncée le **27/03/2013**

Création d'emplois à 3 ans : 125

Investissements prévisionnels : /

Implication de
B.G.I.



Actions restant à
mener

Accompagnement terminé

Partenaires
associés

SAS portuaire



BUDGET REALISE 2013

DEPENSES PREVISIONNELLES 2013		BR
1 - TFSE (Travaux, fournitures, services extérieurs)	135 212	116 405
1-1 : Consultants	91 696	97 115
1-1-1 : Consultants "prospection"	1 496	4 331
1-1-2 : Consultants "marketing / communication"	88 700	91 252
1-1-3 : Consultants "qualité"	1 500	1 532
1-2 : Manifestations / Evenementiels	22 452	8 074
1-3 : Impression, réalisation documents promotionnels	17 200	9 304
1-4 : Site Internet	3 864	1 912
2 - FRAIS GENERAUX DE FONCTIONNEMENT	212 174	188 992
2-1 : Loyer et charges	133 000	98 741
2-2 : Honoraires de fonctionnement (comptabilité, finances, informatique)	39 729	42 559
2-3 : Autres charges de fonctionnement (fournitures diverses)	39 445	47 692
3 - FRAIS DE SALAIRES	1 585 112	1 678 598
3-1 : Salaires bruts	994 692	998 454
3-2 : Charges sociales patronales	565 120	651 042
3-3 : Autres charges salariales	25 300	29 102
4 - FRAIS DE MISSIONS ET DE RECEPTION	112 635	82 343
4-1 : Accueil /animation des réseaux	8 000	5 267
4-2 : Missions	70 685	44 001
4-3 : Vie Associative	7 000	5 270
4-4 : Déplacements locaux	26 950	27 805
5 - TRADUCTIONS, INTERPRETARIAT	7 970	3 138
6 - POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	19 367	23 851
7 - COTISATIONS DIVERSES	430	1 330
8 - DOCUMENTATION, BASES DE DONNEES	15 000	15 191
9 - INVESTISSEMENTS	20 000	43 937
TOTAL	2 107 900	2 153 785



D-2014/236

Convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et la société Multivote portant sur l'utilisation d'une application participative pour la quatrième édition de la Semaine Digitale. Autorisation de signature.

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son agenda "Bordeaux Digitale, la Ville de Bordeaux organise depuis 2011 la Semaine Digitale, véritable rendez-vous annuel placé sous le signe de l'innovation numérique pour tous.

La quatrième édition qui se déroulera du 13 au 19 octobre 2014, sera à nouveau l'occasion de mobiliser, de valoriser et de mettre en réseau les acteurs et les utilisateurs du numérique à Bordeaux, en France et au-delà.

Avec plus de 70 évènements organisés sur une vingtaine de sites du territoire et en présence de nombreux intervenants nationaux et internationaux, la Semaine Digitale 4 (#SDBX4) convie les Bordelais, étudiants, jeunes, parents, chercheurs, entreprises et collectivités à des temps de réflexion, de découvertes et de partage sur les sujets et les enjeux liés au numérique (services aux citoyens, mobilité, e-education, développement durable, culture, économie numérique, lien social, open data...).

Les salons de l'hôtel de ville se transformeront à nouveau en village de l'innovation ouvert au grand public. Les bordelais pourront venir y toucher, regarder et expérimenter des objets du futur et découvrir des projets et réalisations d'écoles de Bordeaux et la Région.

De nombreuses conférences et ateliers seront organisés tout au long de la semaine, avec en particulier une conférence européenne sur « la ville intelligente » qui se tiendra à Bordeaux dans le cadre du congrès KSF Eurocities, une journée internationale de réflexion sur la e-éducation avec un retour d'expérience de villes et un accent sur l'apprentissage de l'anglais à l'école primaire grâce au numérique, une journée dédiée à la culture avec pour objectif d'en faire un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur culturel, et la Grande Jonction, journée dédiée à l'innovation économique dans les entreprises traditionnelles et les jeunes start-up.

Des porteurs de projets viendront augmenter la programmation de #SDBX4, avec en particulier une Journée nationale consacrée aux développeurs sur les technologies de demain, une conférence prospective organisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie en partenariat avec la Ville ou encore la « Nuit du web » au Hangar 14 en partenariat avec les écoles bordelaises du web et du numérique.

Des soirées artistiques et festives autour du numérique seront proposées, chaque soir, notamment à la Base sous-marine par le collectif Architecture 1024 intervenant de la conférence (le choix de la Base sous-marine préfigure l'identité numérique du quartier des Bassins à Flot).

Dans ce cadre, la société MULTIVOTE, en association avec MICROSOFT, propose à la Ville de mettre à disposition sa solution MULTIVOTE pour animer et solliciter, via notamment des appels à idées, la communauté des acteurs de la Semaine Digitale.

Avec l'utilisation de l'application Multivote proposée par ces partenaires, la Ville pourrait bénéficier d'un nouveau moyen d'interaction avec les participants sur les thèmes fondateurs liés à l'ambition numérique de notre territoire.

La convention de partenariat annexée à la présente délibération fixe le cadre du partenariat envisagé.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME CALMELS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, vous savez que du 13 au 19 octobre prochain se tiendra la Semaine Digitale dans sa quatrième édition à Bordeaux. C'est l'occasion de transformer les salons de l'Hôtel de Ville en « Village de l'Innovation » ouvert au grand public, aux écoles en particulier, mais pas seulement : les étudiants, les jeunes, les parents, les chercheurs, les entreprises, les collectivités. Grand rendez-vous de l'innovation à ne pas manquer.

Dans ce cadre la société Multivote en association avec Microsoft propose à la Ville de mettre à disposition sa solution « Multivote » pour permettre d'animer et solliciter, via notamment des appels à idées, la communauté des acteurs de la Semaine Digitale.

Donc c'est un outil d'interactivité et d'accroissement de cette interactivité entre tous les gens qui participent à la Semaine Digitale.

Avec l'utilisation de l'application « Multivote » proposée par ses partenaires, la Ville pourrait bénéficier d'un nouveau moyen d'interactions avec les participants sur les thèmes fondateurs liés à l'ambition numérique de notre territoire.

Il vous est donc demandé ici de valider la convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et la société Multivote.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme JAMET

MME JAMET. -

Monsieur le Maire, chers collègues, d'abord je voulais dire que nous allons voter pour cette délibération. Mais le fait qu'on parle de la Semaine Digitale m'amène à intervenir sur l'open data de la ville qui est un élément à mon avis fondamental de la politique numérique de la collectivité et qui aura des ateliers lors de cette Semaine Digitale.

Nous sommes déjà intervenus à ce sujet dans cette enceinte notamment par la voix de Patrick PAPADATO en octobre 2013. Je me permets donc de m'inspirer de ses propos pour réitérer un certain nombre de constats et de propositions concernant l'open data de la ville.

A ses débuts l'open data était accueilli comme la promesse d'un progrès démocratique, un de ses enjeux consistant à faire évoluer les politiques publiques grâce à la participation citoyenne dans une optique de renouveau démocratique. Ça permet effectivement d'évaluer les politiques publiques.

Nous constatons qu'à Bordeaux les dernières données mises en ligne datent de juillet 2013 et concernent les nichoirs, les parcs et jardins. Rien sur tout ce qui concerne la citoyenneté.

Il y a 62 jeux de données. Un certain nombre sont intéressantes, notamment tout ce qui concerne les budgets de la Ville de Bordeaux.

Mais nous déplorons qu'il n'y ait pas plus de jeux qui puissent amener à faire une évaluation des politiques publiques telles que les comptes administratifs, mais aussi pour tout ce qui est citoyenneté, par exemple les résultats d'élections par bureau de vote alors que les services les ont. Tout ça n'est pas versé dans l'open data de la Ville de Bordeaux. Aussi les places en crèches, le nombre des demandes, tout ce qui est lié à cette activité-là.

D'autres villes n'hésitent pas à mettre en ligne les données intéressantes dans ces domaines de la citoyenneté.

Pour finir, je voulais rappeler que Patrick PAPADATO avait dans son intervention regretté que Bordeaux fasse cavalier seul en créant son propre compte open data. Donc on espère maintenant qu'avec la Communauté Urbaine de Bordeaux nous aurons peut-être un portail commun avec les données de la Communauté Urbaine, voire du Conseil Général ou de la Région, pourquoi pas, pour éviter d'aller chercher les données un peu partout.

Enfin à l'occasion de la Semaine Digitale nous souhaitons encourager la ville à vraiment ouvrir de nouveaux jeux de données, notamment avec l'impulsion de M. DUCHENE qui vient d'être nommé délégué à la Cité Digitale et à l'Innovation.

Par ailleurs je m'interroge. Je souhaitais vous demander pourquoi c'est M. FLORIAN qui est à l'Association Open Data France pour représenter la Ville et non M. DUCHENE ?

M. LE MAIRE. -

Merci. Un des éléments d'explication du non enrichissement de notre open data depuis juillet 2013 c'est la campagne électorale. Une année de gel de tout ce qui pourrait être considéré comme de la propagande municipale. Je ne sais pas si l'argument est pertinent, en tout cas c'est celui que l'on me donne.

MME JAMET. -

Je n'y crois pas...

M. LE MAIRE. -

Vous n'y croyez pas. Moi j'y crois puisqu'on me le dit. Voyez comment je suis.

MME JAMET. -

Ce sont des données publiques, Monsieur le Maire, qui sont donc communicables.

M. LE MAIRE. -

Même pendant la campagne électorale il y a des données publiques qu'on ne peut pas mettre sous la signature de la Ville. Ça c'est sûr.

Mais nous allons continuer cet enrichissement de l'open data pour aller dans votre sens.

Donc vous ne votez pas contre, si j'ai bien compris.

Pas d'abstentions ?

Je vous remercie.

Convention de Partenariat entre la Ville de Bordeaux et la société MULTIVOTE
pour la mise à disposition de la solution Multivote
dans le cadre de l'organisation de la Semaine Digitale 4

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland 33000 BORDEAUX représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2014 reçue à la Préfecture de la Gironde le.....

Ci-après dénommée « COLLECTIVITE »

Et

La société MULTIVOTE

Société par actions simplifiée au capital de 56.200 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 794 174 847 dont le siège social est situé au 155, rue des Courcelles à PARIS (75017),

Représentée par Monsieur Xavier Juredieu en sa qualité de Président

Ci-après nommée « MULTIVOTE »

Etant également désignées individuellement ou collectivement par la ou les « Partie(s) ».

APRES AVOIR PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La société MULTIVOTE édite et fournit des logiciels et applications hébergés d'expression interactive, et notamment la plate-forme MULTIVOTE permettant à toute organisation d'animer des consultations, enquêtes, votes et appel à idées sur tout domaine d'activité (ci-après les "**Consultations et Challenges**") en bénéficiant de contributions qualifiées et authentifiées émanant des membres inscrits sur la plate-forme MULTIVOTE (ci-après la "**Solution**").

Une description de la Solution figure en Annexe I.

La société MULTIVOTE propose de mettre à disposition de la Ville sa Solution pour préparer, animer et solliciter la communauté des participants de la Semaine Digitale 4 (SDBX4) organisée entre le 13 et le 19 octobre 2014 par la Ville de Bordeaux.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

Les Parties souhaitent définir une convention de partenariat sur les termes et les conditions de leur collaboration pour l'utilisation de la Solution proposée par MULTIVOTE par la Ville de Bordeaux dans le cadre du Projet (le « Partenariat »).

ARTICLE 2 - DUREE / ENTREE EN VIGUEUR

Le présent partenariat entre en vigueur à la date de signature par la dernière des Parties pendant toute la durée des opérations de préparation et d'organisation de la Semaine Digitale 4 et jusqu'au 31 décembre 2014.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DE LA SOCIETE MULTIVOTE

Afin de mettre en œuvre son expérimentation dans le cadre du projet Semaine Digitale 4 la société MULTIVOTE s'engage à assurer :

- la mise à disposition de la Solution adaptée aux usages de la COLLECTIVITE dans les conditions décrites en Annexe I ;
- la mise à disposition des données et résultats issus de l'expérimentation sous une forme agrégée, statistique et/ou anonyme ;
- l'accompagnement rédactionnel et artistique pour la réalisation de la consultation sur la semaine digitale (validation des 100 questions maximum ; achat des illustrations et assistance dans la mise en ligne des consultations) ;
- la mise à disposition d'un portail d'administration du contenu de la Solution à destination de la COLLECTIVITE afin que celle-ci puisse être le plus autonome

possible sur la gestion du contenu, des thèmes, de l'analyse, de la modération des votes ;

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITE

En contrepartie de l'usage de la plate-forme MULTIVOTE à hauteur de 100,000 votes pendant la durée stipulée à l'article 2 ci-dessus, la COLLECTIVITE s'engage à :

- Participer à l'adaptation fonctionnelle de la Solution et à sa recette fonctionnelle afin d'en vérifier la pertinence pour la Ville dans le cadre de la Semaine Digitale ;
- Expérimenter la Solution dans le cadre de la semaine digitale 2014 : la Ville sera en charge de déterminer les objectifs de la consultation et son contenu, mettre en place les thématiques et les questions en lien avec les thèmes de la Semaine Digitale, identifier les publics visés.
- Témoigner auprès de MULTIVOTE en particulier dans le cadre du programme Microsoft CityNext sur le retour d'expérience de la Solution et sa mise en œuvre sur la plateforme Cloud de Microsoft. Cette communication sera validée préalablement par les Parties.

ARTICLE 6 – COMMUNICATION

Dans leurs communications propres relatives à l'objet du présent partenariat, et quelle qu'en soit la forme, les Parties s'engagent à respecter les axes de communication et les messages principaux définis en commun.

Chacune des Parties s'engage à informer au préalable l'autre Partie de la mise en œuvre de toute action de communication liée à l'objet du présent accord de partenariat.

ARTICLE 7 – GARANTIE - RESPONSABILITE

Les Parties garantissent qu'elles respecteront toute réglementation qui pourrait s'appliquer au bon déroulement du partenariat.

Aucune des Parties ne pourra être responsable de tout dommage indirect que les autres Parties pourraient subir du fait de l'exécution ou de l'inexécution de tout ou partie de l'accord de partenariat.

ARTICLE 8 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification des termes de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant écrit entre les parties conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

ARTICLE 9 - RESILIATION

Sans préjudice des termes des Conditions d'Utilisation Partenaire, dans le cas d'un manquement grave par l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations résultant du partenariat, l'autre Partie pourra prononcer la résiliation de plein droit de la convention de partenariat avec effet immédiat, par lettre recommandée avec accusé de réception, s'il ne peut être remédié au manquement ou, s'il peut être remédié au manquement, la mettre en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception, de réparer ce manquement dans un délai maximum de dix (10) jours calendaires.

Si, à l'issue de ce délai, il n'a pas été remédié au manquement, l'autre Partie pourra prononcer de plein droit la résiliation totale ou partielle de la Convention de partenariat, par lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels elle peut prétendre.

ARTICLE 10 - CONFIDENTIALITE

Les Parties s'engagent à conserver de manière strictement confidentielle tous documents et informations concernant l'autre Partie, de quelque nature qu'ils soient, et notamment de nature économique, technique, commerciale, dont ils auraient pu avoir connaissance au titre de la convention

Les Parties prendront vis-à-vis de leurs personnels, leurs agents et/ou leurs sous-traitants éventuels les mesures nécessaires pour assurer le respect de la confidentialité des informations et documents visés ci-dessus.

Une Partie ne saurait être tenue responsable de la divulgation d'informations de l'autre Partie dans les cas suivants :

- si lesdites informations sont du domaine public, ou
- si elles ont été obtenues régulièrement par d'autres sources qui n'étaient pas liées à l'autre Partie par une obligation de secret, ou
- si l'autre Partie mentionne spécifiquement la possibilité de les divulguer, ou
- si ladite Partie avait en sa possession lesdites informations préalablement à leur divulgation par l'autre Partie.

Il est entendu entre les Parties que dans l'hypothèse où une partie des informations ferait l'objet des exceptions précisées à l'alinéa ci-dessus, ces exceptions ne sauraient en aucun cas valoir pour l'ensemble des informations communiquées.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Chaque Partie conservera l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur ses propres logos, noms et marques ainsi que sur ses propres fournitures (logicielles ou autres), outils, documents, services. Toute utilisation de la marque et/ou du logo et/ou d'un quelconque signe distinctif d'une Partie par l'autre Partie est expressément réservée et devra faire l'objet d'une autorisation préalable et écrite de la Partie concernée sauf pour l'exécution des prestations objet de la présente Convention.

A cet égard chaque Partie s'engage à respecter toutes les instructions qui lui seront indiquées par l'autre Partie concernant les logos, marques, noms et signes distinctifs de cette dernière (ci-après les « Marques »).

Chaque Partie reconnaît que l'usage qui lui est concédé des Marques, et plus particulièrement de tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle qui y sont attachés, ne lui confère aucun droit de propriété et d'utilisation en dehors de ceux décrits dans la présente convention.

ARTICLE 12 – FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables de l'inexécution de leurs obligations prévues dans la convention si cette inexécution est due à l'un des cas de force majeure ou d'un cas fortuit, tels qu'habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Dans tous les cas, la Partie empêchée devra faire tout ce qui est en son pouvoir pour limiter la durée et les effets du cas fortuit, force majeure ou d'une cause extérieure.

ARTICLE 13 - DISPOSITIONS GENERALES

Les dispositions de la Convention sont exclusives de toutes autres et il n'existe pas d'arrangements, accords, interprétations ou garanties qui n'y soient spécifiés.

Elles annulent et remplacent toutes propositions ou accords antérieurs et prévalent sur toutes autres communications entre les Parties se rapportant à l'objet de la Convention.

Les annexes et avenants ultérieurs éventuels font partie intégrante de la Convention et sont soumis à l'ensemble des dispositions qui le régissent.

Si l'une des stipulations de la Convention ou une partie d'entre elles, est nulle au regard d'une règle de droit ou d'une loi en vigueur, elle sera réputée non écrite mais n'entraînera pas la nullité de la Convention ou celle d'une clause partiellement concernée.

Tout défaut ou retard dans l'exercice d'un droit par l'une ou l'autre des Parties ne peut être interprété comme une renonciation à ce droit.

Toutes les clauses qui de par leur nature continuent à produire leurs effets à l'expiration des présentes, survivront à la fin de la présente Convention, et ce quelle qu'en soit la cause.

Les Parties contractantes ne pourront en aucun cas être considérées comme associées d'une entité commune quelconque. Aucune des Parties ne pourra, en outre, sauf mandat particulier, écrit, exprès et préalable de l'autre partie, être considérée comme représentant de l'autre Partie, et ce à quelque titre et sous quelque modalité que ce soit.

La convention n'emporte aucune exclusivité et ne saurait donc interdire à chaque Partie de prendre part à des discussions ou négociations ou à la conclusion de tout contrat avec d'autres entreprises notamment des entreprises concurrentes portant sur le même objet ou un objet similaire.

ARTICLE 14 – LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La présente Convention est soumise à la loi française.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les Parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution de la Convention de Partenariat sera soumise exclusivement aux tribunaux de Bordeaux compétents et ce même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Fait à Bordeaux,

Le

en trois (3) exemplaires originaux.

Pour la Ville de Bordeaux

Monsieur Alain Juppé, en sa qualité de Maire de Bordeaux

Pour la société MULTIVOTE

Monsieur Xavier Juredieu en sa qualité de Président

ANNEXE I – DESCRIPTION DES SERVICES & DEVELOPPEMENT SEMAINE DIGITALE

Fonctionnalités actuelles

MULTIVOTE est une plateforme de consultations interactives et qualifiées. La qualification est faite par un enregistrement de l'utilisateur sur la plateforme et le « profiling » continu de l'utilisateur au travers de l'interaction de l'utilisateur sur la plateforme.

Les fonctionnalités de base de MULTIVOTE sont les suivantes :

- **consultation** avec soumission d'un vote avec ou sans la possibilité de faire un commentaire sur les résultats
- **challenge** avec appel à idées et vote sur les idées soumises avec ou sans la possibilité de faire des commentaires sur les idées
- **divulgarion des résultats** en temps réel ou en différé sur toute consultation ou tout challenge. Visualisation des résultats par localisation (région); sexe; âge et activité professionnelle.
- **Espace sur le Blog MULTIVOTE** pour la mise en valeur de la consultation du Partenaire.

Le Partenaire peut paramétrer et gérer toute consultation ou tout challenge au travers d'une console d'administration sécurisée accessible par l'internet.

Développements de la plate-forme MULTIVOTE dédiée et adaptée aux collectivités locales

Dans le cadre de la réalisation de la semaine digitale, MULTIVOTE s'engage à développer une Solution adaptée aux besoins de la Mairie de Bordeaux avec les développements suivants :

- **Création d'un espace dédié de participation citoyenne d'une ville (blog)** pour la Mairie de Bordeaux regroupant les consultations MULTIVOTE de la semaine digitale ;
- **Optimisation du back office d'administration** des consultations pour le rendre plus adapté à une Mairie dans la gestion de la participation citoyenne ; et
- **Développement de la géolocalisation des résultats** sur la ville et la CUB de Bordeaux.

La société MULTIVOTE s'engage à réaliser ses développements en tirant partie des fonctionnalités de la plate-forme Azure.

La solution sera conçue de façon à ce qu'une autre collectivité puisse facilement adapter la solution à ses besoins (contenu spécifique, interface graphique adaptée, portail d'administration spécifique).

D'autres développements seront éventuellement envisagés pour enrichir la Solution dans l'objectif d'en faire un élément structurant de la participation citoyenne à Bordeaux. Ceci devra faire l'objet d'un nouvel accord entre les parties concernées.

D-2014/237

Attribution d'une subvention au Club du Développement Local pour la mise en oeuvre du Forum "CICLE"

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'association Club du Développement Local, association en charge de promouvoir et faciliter les actions menées en faveur du développement local en Aquitaine, se propose d'organiser et de mettre en œuvre le forum CICLE, poursuivant ainsi la démarche engagée en 2009 par l'APESA (Association pour l'environnement et la sécurité en Aquitaine) à travers le forum NEED (Nouvelle Economie de l'Environnement et du Développement Durable), soutenue par la Ville et qui a contribué à l'essor et à l'émergence de l'économie durable à Bordeaux.

De même, CICLE, forum de l'économie circulaire par l'exemple, se positionne comme une manifestation d'envergure, à destination des industriels et des collectivités aquitains, ayant pour but de démontrer l'intérêt économique environnemental et sociétal de la mise en œuvre d'une économie circulaire au sein des entreprises et des territoires et de favoriser les initiatives nouvelles.

Ce nouveau forum a l'ambition de devenir un rendez-vous annuel qui doit permettre de faire le point sur l'état de l'art en la matière et mesurer l'avancement de la démarche au niveau aquitain.

Fondé sur l'exemple, il sera pour les collectivités, les industriels, les entreprises et les partenaires régionaux, une tribune pour témoigner sur des projets en cours ou des réalisations effectives et rendre compte des résultats obtenus tant au niveau régional que national.

Par ailleurs, ces démonstrations seront autant d'occasions d'échanger des informations et des savoir-faire, de mettre en relation des publics pouvant porter ensemble de nouveaux projets : industriels et collectivités, grands groupes/donneurs d'ordres et PME/PMI innovantes, entreprises et clusters ou structures d'accompagnement, etc.

Ses objectifs sont les suivants :

- Contribuer à la transition vers l'économie circulaire
- Impliquer les acteurs économiques et industriels des filières aquitaines dans la démarche
- Valoriser les bonnes pratiques des territoires et des industriels
- Favoriser les échanges d'expériences entre les différents publics
- Faciliter la création de synergies entre les différents acteurs contribuant à la concrétisation de nouveaux projets
- Promouvoir les innovations favorisant la mise en œuvre de l'économie circulaire

Cette action s'inscrit dans le cadre du thème 4 de l'Agenda 21 – Développer une économie et une consommation solidaires et durables - et notamment dans son action 31 – Promouvoir la formation et les métiers du développement durable.

Ce thème s'inscrit par ailleurs dans la 3^{ème} finalité du nouveau référentiel Agenda 21 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

La ville de Bordeaux apporte un soutien financier à hauteur de 5 000 € pour la mise en œuvre de ce forum prévu le 3 juillet 2014, à Bordeaux, Ecole INSEEC et au H19. La Délégation au Développement Durable et la Direction du Développement Economique contribuent à parts égales au financement de ce forum à raison de 2 500 € chacune.

En contrepartie de cette subvention, les actions menées par la Ville sur le plan du développement de l'économie durable seront largement relayées à travers ce forum, communication qui contribuera au renforcement de ses actions dans ce domaine auprès de tous les publics attendus et ne pourra qu'accroître son rayonnement à tous les niveaux.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à octroyer le versement de cette subvention.

ADOPTE A L'UNANIMITE

MME CALMELS. -

On a demandé le dégroupage parce que ce serait bien qu'Alain SILVESTRE qui est Conseiller délégué auprès de moi en charge de la croissance durable puisse vous donner un petit éclairage sur ce qu'on est en train de faire sur ce sujet.

Là il s'agit de l'attribution d'une subvention à hauteur de 5.000 euros, 2.500 euros qui seraient pris en charge directement par le département du développement économique et 2.500 euros par la délégation développement durable avec la coordination assurée, comme vous le savez, par Anne WALRYCK.

Il s'agit donc d'organiser et de mettre en œuvre le forum CICLE, forum de l'économie circulaire, qui se tiendrait en juillet prochain.

M. LE MAIRE. -

M. SILVESTRE

M. SILVESTRE. -

Je voudrais profiter de cette délibération pour promouvoir l'économie circulaire que nous allons soutenir durant toute la mandature.

L'économie actuelle, héritière de 250 ans d'industrialisation, est basée sur le concept d'une économie linéaire : puiser les ressources, les transformer, les utiliser et les jeter.

Ne pouvant plus ignorer la raréfaction des ressources naturelles et l'impact de cette économie linéaire sur l'homme et sur l'environnement, il est temps aujourd'hui de repenser notre modèle pour créer des boucles vertueuses depuis l'éco-conception jusqu'à la transformation des déchets en ressources réutilisables.

C'est cette vision d'une économie circulaire prospère, durable et désirable que nous souhaitons porter pendant cette mandature.

L'idée générale que nous défendons dans laquelle s'inscrit cette économie circulaire est de maintenir une haute qualité de vie en dépensant moins, moins de ressources et moins d'argent ici et maintenant à Bordeaux pour faire de Bordeaux et de sa métropole un territoire plus autonome et plus économe des ressources en relocalisant au maximum les besoins de la communauté ; privilégier l'économie circulaire, mais aussi l'économie de fonctionnalité et l'économie sociale et solidaire.

Une cité qui comprend que ces changements sont nécessaires et porteurs de bien être pour être socialement acceptés.

L'économie circulaire tient une place prépondérante dans ce dispositif. Elle s'inspire du fonctionnement quasi cyclique des éco-systèmes naturels : comme dans la nature, les déchets des uns doivent servir de matière première aux autres.

Elle ne doit pas uniquement permettre de faire plus avec moins. Elle doit aussi nous permettre d'aller vers des modèles plus sobres, des sociétés plus soutenables, tout en étant un levier du développement économique pour le territoire.

Son but est de tendre vers à la fois un zéro prélèvement de ressources non renouvelables et un zéro déchet.

Pour les entreprises l'intégration de la circularité leur permet de réduire leur coût de matières premières, d'économiser les ressources naturelles, de payer moins de taxes et de se préparer à de nouvelles contraintes réglementaires.

Une telle démarche nécessite en particulier de mettre en œuvre des systèmes efficaces de valorisation des déchets.

Il s'agit avec l'économie circulaire de transformer les impératifs écologiques en opportunités économiques pour les entreprises.

D'un point de vue économique ce n'est pas simplement la rareté des ressources qui est en cause, ce sont aussi les effets externes de l'activité humaine - les externalités - sur la qualité de l'environnement et donc sur le bien être et la santé des personnes.

Ces quelques données soulignent s'il en était besoin l'importance d'une mise en place rapide d'un modèle circulaire d'économies au niveau de chaque territoire qui aura pour conséquence de créer des emplois non délocalisables, de diminuer la dépendance de ces territoires dans le domaine énergétique et en matières premières importées, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en préservant les ressources naturelles ainsi que l'environnement.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Pas de remarques ?

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

Je vous remercie.